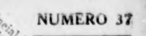
VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI 24 JANVIER 1917 NUMERO 37



ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO., LTD.
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

La Liberté à $1.50

Les directeurs de la compagnie qui publient la "Liberté" ont décidé, en face de la hausse constante du prix du papier et de tous les matériaux qui entrent dans la composition de ce journal, de porter à une piastre et demie le prix de l'abonnement à ce journal. Ce changement deviendra en vigueur le 1er mars prochain. D'ici là nos lecteurs pourront s'abonner à l'ancien prix. Ils auront même le privilège de payer un an ou plus en avance.

Ce changement de prix aurait dû se faire longtemps auparavant. Même avant la guerre, les propriétaires de journaux se plaignaient de la hausse continuelle du coût de la main d'oeuvre, du prix du papier et de tous les matériaux dont on se sert dans une imprimerie. Aux Etats-Unis, presque tous les journaux, plusieurs même avant la guerre, les autres depuis, ont doublé le prix de leur abonnement. Cet exemple a été suivi au Canada, non seulement par plusieurs quotidiens, mais même par nombre d'hebdomadaires. Le prix de l'abonnement aux journaux était, peut-on affirmer, la seule chose qui eût échappée à la vague de l'augmentation. Mais rien ne peut résister à l'inévitable.

L'Allemand Favorisé

Au cours d'une assez longue polémique avec la **Free Press**, l'an dernier, nous avons démontré, textes officiels en mains, que le Département d'Instruction Publique d'Ontario accordait à la langue allemande un traitement de faveur qu'il refusait à la langue française. Le cas semblait se borner aux écoles primaires et secondaires. Mais il en serait tout autrement si nous en croyons le **Star** de Toronto. Même dans les hautes sphères de l'instruction dans la province d'Ontario, l'allemand serait un enfant choyé. Ce serait surtout le cas à l'Université Varsity. Voici ce qu'en dit le **Star** de Toronto qui a fait une étude approfondie du programme d'études de cette université. Nous empruntons ces détails à une dépêche de Toronto publiée il y a une quinzaine par le **Droit** d'Ottawa.

"La langue allemande a-t-elle la préférence sur les langues anglaise et française dans les cours de l'université de Toronto?

"Ce n'est plus un simple soupçon que cette tendance, disent quelques critiques de Varsity. On déclare que le cours en allemand est, en quelques cas, même plus significatif que celui en anglais. Dans un cas, on dit que l'annuaire de l'université recommande aux étudiants de choisir l'allemand de préférence au français et à l'anglais.

"Le **Star** a fait une étude soignée sur l'annuaire de Varsity pour 1916-17, et le paragraphe ayant trait à la "préférence" a été découvert à la page 156, qui définit les conditions d'entrée pour le cours grec et hébraïque. Il se lit comme suit:

"Un étudiant qui se propose d'entrer dans le cours spécial en grec ou en hébreu doit obtenir préalablement à l'immatriculation ou à un examen équivalent les notes suivantes: au moins cinquante pour cent en grec, la note suffisante à au moins quarante pour cent en latin, mathématiques, (algèbre et géométrie) aussi bien que dans au moins une des langues suivantes: anglais, allemand, français, préférablement l'allemand."

"Les cours d'études prescrites dans le département des langues modernes de Varsity pourraient bien être comparés avec le nombre d'heures allouées pour l'étude de chacune de ces langues. Les voici, l'allemand détenant la tête avec une grosse marge:

Allemand, 34 heures; Anglais, 22 ou 24 heures; Français, 16 heures; Italien, 14 heures; Espagnol, 14 heures.

"Il y a une note significative à la tête de la page qui décrit le cours en allemand:

"Aucun candidat ne devra joindre aucune classe en allemand sans avoir au préalable satisfait le professeur quant à ses aptitudes à profiter de l'instruction donnée."

Il y a une liste presque interminable d'ouvrages allemands qui sont employés comme livres scolaires et ouvrages de références dans ces différents cours d'études.

Les Allemands ont la réputation d'être instituteurs sans doute, et, comme le déclare le professeur Horning, du Victoria College, l'allemand s'assoiera et passera de longues périodes à préparer des travaux, ce que l'anglais ne fera pas à cause de son peu de patience. Mais l'Anglais profite par le laborieux travail du plus patient Allemand.

Le professeur Horning a dit au **Star** que le personnel de professeurs allemands à l'université a été beaucoup diminué par la guerre et ceux qui restent ont un plus lourd fardeau d'enseignement qu'auparavant.

"On a déclaré que l'on avait fait une augmentation dans le nombre d'heures consacrées à l'allemand", dit le **Star**. "On déclare qu'il se donne à présent un cours de sept heures par semaine."

"Cela n'est pas correct", dit le professeur du Victoria en allemand. "Le cours est de quatre heures par semaine, mais depuis le printemps dernier, nous avons ajouté un cours de philosophie qui comprend deux heures d'allemand par semaine. Nous aurions dû avoir ce cours avant, mais on ne l'a pas fait. Aucun des sous-gradués ne le prend, de sorte que cela n'affecte personne."

"Il n'y a qu'un étudiant, un Mennonite, jeune garçon du Manitoba, qui suit ce cours de philosophie."

Deuxième Pas

Un deuxième pas vers l'abîme de la neutralité scolaire vient d'être fait par les chefs de notre classe dirigeante manitobaine.

Le premier pas fatal a été fait en 1890, alors que les écoles confessionnelles ont été remplacées par les écoles neutres. Nous ne voulons pas insister sur ce dernier, pour aujourd'hui, du moins, car c'est de l'autre que nous voulons parler.

L'enseignement secondaire et universitaire avait été sauvé du naufrage de l'école primaire. Le Manitoba affligé de l'enseignement neutre dans ses écoles primaires restait encore chrétien dans son enseignement secondaire et universitaire.

Les influences secrètes qui ont poussé la province dans la voie fatale en 1890 se devaient de continuer leur marche en avant vers la neutralité, et ils l'ont fait. Le jeu a été habilement conduit. Les collèges eux-mêmes se jettent dans la gueule du loup, car ce sont bien les collèges, par leurs représentants, qui ont voté, l'autre jour, la motion demandant au Gouvernement de réformer l'Université. Il serait plus juste de dire **déformer**, car l'Université n'y gagnera rien, mais en notre siècle de progrès à rebours sur le terrain scolaire, tout ce qui éloigne de l'idée religieuse est une réforme, et à ce compte le Gouvernement va reformer l'Université.

Pas de doute il est à la hauteur d'une pareille tâche.

Le Collège de Saint-Boniface a voté contre le projet.

Comme le disait Monseigneur Cherrier, l'un des représentants du Collège de Saint-Boniface il était du devoir du Collège de ne pas donner dans le panneau. Il peut se faire qu'il perde tout, mais il aura sauvé au moins son honneur.

"Vous pouvez nous assassiner, a dit Mgr Cherrier, mais vous ne "pouvez pas nous demander de nous suicider."

C'est l'exacte position exposée d'une manière concise et franche. Reste à savoir maintenant dans le détail quelle belle réforme le Gouvernement va faire, car son projet de loi, qui a sûrement été préparé ailleurs qu'à la table des ministres, est certainement prêt, mais il n'a pas encore vu le jour.

Ce sera une réforme brillante, genre perle dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Ca brillera très probablement, pour ne pas dire sûrement, du plus beau reflet animal.

D'ailleurs le professeur actuel de sciences n'est-il pas partisan de l'évolution, cela promet pour les futures chaires d'enseignement que fondera le gouvernement devenu le grand maître d'école de par la grâce des loges.

L'évolution, vous savez, amis lecteurs, c'est un grand système très moderne et très parfait; à ce compte vous avez des singes pour ancêtres. Quel est le **pedigree** de votre grand-père singe où ne saurait trop le dire, mais c'est déjà une consolation de savoir que vous descendez des singes.

A voir agir certains messieurs, vraiment on le croirait.

Bonne Entente

Des relations plus cordiales commencent à s'établir entre Québec et Ontario: elles ne sont peut-être que le début d'une bonne entente solide et durable. L'Angleterre et la France ont été ennemis pendant des siècles et cela n'empêche pas qu'aujourd'hui Anglais et Français sont unis comme des frères, poursuivant le même idéal, versant leur sang pour une cause commune.

La bonne entente existera au Canada entre les fils de ces deux grands peuples, le jour où ils se seront reconnus des droits égaux, la même mesure de liberté.

Il faut espérer que les sentiments qui animent une certaine classe d'Ontario gagneront les masses populaires, traverseront même les frontières manitobaines. La bonne entente, nous la voulons, nous l'avons toujours voulue, mais à une seule condition: c'est qu'elle soit basée sur l'égalité et la justice. Elle sera impossible tant que la majorité travaillera à écraser les minorités. Nous ne pouvons pas abdiquer, même contraints par la force, des droits que nous sentons être de notre devoir de défendre. Si nous le faisions, nous serions des lâches.

Nous n'avons rien fait, du reste, pour mériter l'humiliante situation qui nous est imposée dans cette province. Venus, en grande partie de Québec, nous en avons apporté des principes de tolérance, de respect pour les droits et les privilèges établis.

Que la bonne entente s'établisse! Nous la désirons et la saluerons avec joie; car les divisions de race n'ont jamais engendré rien de bon. Elle règnera si la majorité anglaise nous considère comme des concitoyens égaux à eux-mêmes en tout point et non comme des étrangers venus pour mendier leur pain quotidien.

Tant que l'état de choses actuel existera, ce ne sont pas des frères que nous voyons dans nos compatriotes anglais, mais des persécuteurs!

Contre l'Ecole Catholique

The Month, un des plus importants périodiques anglais de Londres et qui s'honore de la collaboration d'écrivains catholiques anglais de renom, publie dans son numéro de décembre dernier un article vigoureux et au point sur la question bilingue dans l'Ontario. L'auteur, comme il le dit au cours de ses commentaires sur le jugement du Conseil Privé, a longtemps vécu dans l'Ontario et étudié sur les lieux et de près tout le problème scolaire ontarien. Ne le dirait-il point qu'on le devinerait à l'ampleur et à la sûreté de son information. Il n'en est pas à son coup d'essai. En juin dernier, au plus fort de la crise bilingue, il avertissait les catholiques anglais d'Ontario qu'en s'unissant aux Orangistes contre l'école bilingue, ils travaillaient à la ruine future de tout le système des écoles séparées. Après l'école bilingue, de l'aveu des connaisseurs le plus solide rempart de l'école catholique dans l'Ontario, viendra le tour des écoles séparées de langue anglaise. **The Month** trouve, à bon droit, une justification de sa thèse dans les commentaires des juges du Conseil Privé. De nouveau il sonne l'alarme et avertit les catholiques anglais de l'Ontario. Que le problème bilingue dépasse le cadre "catholique français et catholique anglais", c'est aussi l'une des conclusions du collaborateur du **Month**. Ce n'est point travailler à s'assurer la sympathie d'une race que de fouler aux pieds ses traditions les plus chères.

Voici l'article du **Month**:

"La décision du Comité Judiciaire du Conseil Privé, qui confirme le droit de la législature locale de décider ce qui lui plaît concernant le français dans les écoles publiques et "séparées" de l'Ontario, qui ne reconnaît à la minorité catholique de droits et privilèges statuaires autres que ceux de l'enseignement religieux, semble, de prime abord, une victoire complète des adversaires catholiques "anglais" de la langue française, de leurs alliés: les tenants de l'école "neutre", les Loges orangistes et tous les autres ennemis de l'éducation catholique. Une autre décision, sur un point subsidiaire mais important et se rattachant au litige essentiel, n'est pas autant que la première favorable au parti "anglais". La Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa ayant, pour protester contre le Règlement du Ministère d'Instruction Publique d'Ontario règlant l'emploi de la langue française, refusé d'ouvrir au temps fixé les écoles sous son contrôle, certains membres "anglais" de la Commission demandèrent aux tribunaux l'émission d'un bref d'injonction obligeant la Commission à accomplir son devoir. La Commission ne tenant point compte de ce bref d'injonction, la législature provinciale nomma **ad hoc** une commission gouvernementale devant avoir sous son contrôle les écoles séparées, et entre les mains de laquelle on remettait, pour un temps indéfini, tous les pouvoirs et toute l'autorité de la commission légalement élue. Cette loi, les juges du Conseil Privé l'ont déclaré **ultra vires**, non seulement dans sa pratique, mais dans son principe même: leur décision s'étaye sur des lois antérieures définissant les droits et pouvoirs des commissions scolaires.

"Ces juges ont ajouté, — nous devons en prendre note, — qu'au cas où la Commission des Ecoles Séparées persisterait dans son refus d'ouvrir les écoles primaires sous son contrôle, les enfants catholiques d'Ottawa passeraient, **ipso facto**, sous l'empire de Loi d'Instruction Obligatoire de l'Ontario et perdraient tous les droits et privilèges que leur garantit la Loi des Ecoles Séparées.

"Voilà, en résumé, la situation à l'heure actuelle. La Province s'est vu confirmer son droit de statuer comme elle voudra de l'usage du français dans toutes les écoles relevant de sa juridiction, écoles publiques et confessionnelles, — même, semble-t-il, elle s'est vu confirmer le droit d'abolir le français, — pourvu que cela ne viole pas ouvertement les droits et privilèges statuaires **religieux** de la minorité catholique **en tant que formant un tout** (as a whole). D'un autre côté, la Commission Scolaire des Ecoles Séparées d'Ottawa est réintégrée dans tous ses pouvoirs et dans toute son autorité, sujette à la pénalité ci-dessus au cas où elle ne les exercerait pas de façon à plaire au ministre de l'instruction publique, à ses clients: les Loges orangistes, les tenants de l'école "neutre" et les catholiques "anglais" de l'Ontario.

"Je n'ignore pas, qu'en écrivant cela, je m'expose au moins à l'accusation d'obéir à des préjugés, d'exagérer et d'accuser à faux. Ma connaissance, non pas seulement des débats du Parlement Canadien, principe de cet appel, mais de tout le problème scruté durant un long séjour au Canada, m'a convaincu (le dénouement de l'appel ne fait que confirmer cette conviction) que la campagne faite contre l'emploi de la langue française dans les écoles publiques et séparées de l'Ontario, est, essentiellement et sans conteste, une campagne contre l'éducation catholique et le système des écoles séparées dans son ensemble. Je suis convaincu, c'est-à-dire, — comme je l'ai déjà écrit dans **The Month** — que, si les Canadiens-français de l'Ontario étaient protestants ou partisans de l'école "neutre" au lieu d'être "papistes", on leur accorderait un droit aussi complet et illimité à leur langue que celui accordé aux Gallois dans les Galles. Je ne dis pas que tous ceux qui sont favorables à l'anglicisation forcée de la minorité française en Ontario, sont mus dans leur for intérieur par la haine de la foi catholique et de l'éducation catholique: la plupart d'entre eux ne le sont pas et, plus évidemment, la **minorité** "anglaise" des catholiques ontariens. Mais je ne crois pas, en mon âme et conscience, qu'il existe l'ombre d'un doute que cette haine et cet irréconciliable antagonisme constituent l'état d'âme des véritables instigateurs de cette campagne et que ces instigateurs se servent d'honnêtes gens, Protestants et Catholiques, afin d'arriver à leur but diabolique, sous le spécieux couvert d'efficacité pédagogique, d'unité nationale et même d'unité impériale.

"La parole est maintenant aux Canadiens-français de l'Ontario, mais cela ne nous défend pas de faire remarquer qu' "on ne gagne pas l'adhésion d'un peuple en foulant aux pieds ses plus chères traditions" — pour paraphraser un mot célèbre de Lloyd George; et que faire naître dans l'esprit de deux millions de catholiques français dans le Québec, même le seul soupçon (que les faits sont venus confirmer) que ceux de leur race, de leur langue, de leur **foi**, sont à cause de cette foi injustement traités en leur race et en leur langue, n'est aucunement le meilleur moyen de pousser au loyalisme, à l'enthousiasme, à l'enrôlement pour un Gouvernement Impérial qui, tout en se proclamant le champion des droits des petites nationalités opprimées, nie dans une de ses provinces, à ses propres sujets, des droits et privilèges que cette même race opprimée, là où elle domine, ainsi dans le Québec, accorde librement, généreusement, sans la moindre restriction à une minorité différente par le sang et les croyances."

* * *

Les quelques textes suivants — il y en a à foison — ne feront qu'ajouter à la force de la thèse du **Month**.

Prenons d'abord l'**Orange Sentinel**. C'est l'organe officiel de l'anti-papisme dans l'Ontario. Il vit de l'exploitation continuelle du sentiment anti-catholique, de la haine de Rome. Dénoncer Rome et ses affidés français au Canada, c'est tout son programme. Qu'on en juge par ces trois extraits:

"L'élimination absolue de la langue française a été réclamée en termes non équivoques. Et tout ceci a rencontré l'approbation entière de tous les membres."—18 mars 1915.

"La race française dans le Québec caresse depuis des années l'ambition de former une nation séparée, française et catholique et **régie par le droit canon**."

"L'agitation en faveur du bilinguisme doit être anéantie. Il est temps que notre gouvernement cesse de coquetter avec ces traîtres. Il doit au plus tôt chasser du territoire britannique les quelque quarante mille méchants moines et religieuses qui élèvent la jeunesse canadienne-française dans des idées de rébellion contre l'empire britannique. Il faut nous préparer à une lutte imminente contre ces traîtres de français."—Décembre 1915.

Si ce sentiment anti-français parce que anti-catholique ne s'exprimait que dans les colonnes de l'**Orange Sentinel**, nous pourrions passer outre et l'ignorer. Mais nous le retrouvons dans d'autres journaux ontariens. Ainsi le **St. Thomas Daily Times** écrivait le 28 novembre 1913: "La raison pour laquelle le Canada s'oppose à la langue française est simplement parce que c'est une affaire de religion." Un peu plus tard le **Times** de Hamilton laissait échapper le même aveu. "Si les Canadiens-français, disait-il, étaient protestants, il n'y aurait pas de question française dans l'Ontario." Un écrivain américain qui a longtemps vécu et voyagé dans l'Ontario écrivait dans un ouvrage intitulé "Eastern Provinces": "Dans l'Ontario, des ouvriers et des fermiers évidemment intelligents m'ont mille fois dit qu'ils en avaient assez du joug français et du joug romain (that they had enough of French rule and Pope rule)".

C'est suffisant. Tirons le rideau.

LA VIE DE MGR LANGEVIN

(Les **Cloches**)

Peu de temps après la mort de Mgr Langevin, survenue le 15 juin 1915, le R. P. A.-G. Morice, O.M.I., — dont le nom est bien connu, — fit un voyage dans l'Est pour recueillir des souvenirs de la vie du regretté défunt. Il alla à Ottawa, à Montréal, à Saint-Isidore, aux Trois-Rivières, à Québec et à d'autres endroits. **La Bannière**, revue publiée une fois l'an par les Oblats du Juniorat d'Ottawa, disait en note d'un excellent article sur "le grand archevêque oblat" dans sa livraison de cette année: "Un religieux oblat est à préparer une biographie anecdotique de Mgr Langevin, en attendant le grand ouvrage que réclame cete illustre mémoire et qu'il serait prématuré de tenter maintenant." Ce jugement anticipé du livre, dont les premiers exemplaires sont sortis des presses de l'**Action Sociale Ltée** vers la mi-octobre, est, à notre sens, très juste.

Nos lecteurs savent avec quel soin **Les Cloches** ont recueilli les nombreux témoignages rendus à la mémoire de leur fondateur, et avec quel respect, mêlé d'amour et de vénération, elles gardent son souvenir. Aussi le travail du R. P. Morice ne saurait les laisser indifférentes et elles tiennent à en faire une revue franche et sincère.

A la lecture de ce travail, il est facile de constater que l'auteur a puisé ses renseignements à trois sources principales: correspondance, souvenirs et faits publics. Il a exploité ces trois filons, en a extrait des pépites d'or qu'il a fondues et dont il a coulé le portrait qu'il présente au public. Dans l'ensemble, les traits sont fidèles, encore que quelques-uns soient légèrement accusés. D'aucuns trouvent ce portrait non entièrement conforme à l'original, tandis que d'autres le jugent bien réussi.

A coup sûr, cette biographie n'est pas l'histoire complète et définitive de l'archevêque qui a occupé le siège de Saint-Boniface de 1895 à 1915. Elle ne saurait l'être pour la bonne raison qu'il est impossible de produire si tôt les documents qui devront être rendus publics pour que pleine justice lui soit faite. Aussi les luttes ardentes auxquelles il a été mêlé ne sont qu'esquissées dans ce premier ouvrage consacré à sa mémoire. Seul le recul du temps permettra de marquer avec précision l'influence considérable qu'il a exercée dans l'Ouest et même dans le Canada entier.

Cette distinction entre la simple biographie et la grande histoire établie, nous pensons bien qu'à être tôt buriné le portrait d'un homme au caractère accentué, comme l'était celui du sympathique archevêque de combat, gagne en autorité. Les contemporains peuvent y apporter l'appui de leur témoignage ou enregistrer leurs divergences de vue. C'est à la lumière de ce principe que nous voulons examiner les divers traits du portrait que vient de faire de Mgr Langevin un homme habitué aux choses de l'histoire, qui l'a connu intimement et qui avait à coeur d'apporter à sa mémoire l'hommage de son talent et de sa reconnaissance.

Les neufs premiers chapitres retracent l'enfance, la vie de collège, les diverses étapes de la vocation du futur archevêque; ils nous font connaître l'oblat, le missionnaire, le professeur, le directeur d'âmes, le vicaire des missions et le curé. Cette pénétration dans la vie intime de cette personnalité, qui fut toujours si attrayante, sera une agréable révélation pour ceux qui ne connaissaient que le patriote et le chevalier de toutes les nobles causes. Sa jeunesse enjouée et espiègle, mais en même temps si gaie et si franche, leur dévoilera l'exubérante richesse de cette nature d'élite dans sa période de formation. Ils la verront, dans sa généreuse spontanéité, s'orienter vers le sacerdoce et la vie religieuse. Les débuts de son apostolat dans l'oeuvre de prédicateur de missions, ses années de professeur et de directeur des séminaristes à Ottawa et sa venue dans l'Ouest recèlent aussi un charme captivant. Tout cela est raconté d'une plume alerte et émaillé d'extraits de correspondance heureusement choisis. Le chapitre des **tempêtes** intéressera moins, mais il montre le religieux à l'âme droite et loyale, passionné pour la vérité, la justice et la paix.

La revue de cette première partie ne revêt pas le caractère de témoignage, mais la seconde, celle qui retrace les vingt années d'épiscopat, nous touche de plus près. Elle est beaucoup plus délicate à apprécier. Pour le faire à loisir et avec la réflexion nécessaire, nous en remettons l'examen à la prochaine quinzaine.

DELEGUE DU CARDINAL MERCIER

M. l'abbé Vandamme, délégué de Son Eminence le cardinal Mercier, est l'hôte de l'archevêché de Saint-Boniface. Le distingué visiteur donnera dans l'Ouest une série de conférences au profit de la Belgique envahie.

LE COIN DES DAMES

LA moitié du monde se rit de l'autre moitié et on rencontre la raillerie partout, dans les salons, sur la rue, et même en lisant les journaux. Qu'elles sont douloureuses pour un coeur sensible, ces petites paroles mordantes, sentant le dédain, car la raillerie est ni plus ni moins que dictée par le mépris ou la jalousie!

Ainsi que les paroles moqueuses, les sourires railleurs sont comme des perce-coeur, ils nous attristent, nous choquent et nous piquent au plus sensible du coeur. Chacun a son petit amour-propre; et que de soins ne l'entoure-t-on pas. Il n'aime pas la raillerie: aussi, les personnes qui ont sans cesse des mots mordants aux lèvres ne sont pas aimées. On les tolère, car on en a peur.

Il y a des gens pour qui la raillerie est un amusement charmant et qui s'appliquent à tourner en ridicule les moindres actions des autres. Oh! comment peut-on jouir au détriment de son semblable!

La raillerie enlève tous les charmes aux relations sociales. Souvent elle commence en badinant, puis passe au sérieux et du sérieux aux injures. Résultat de cette bataille de mots: inimitiés et rancunes pour la vie.

C'est une illusion grave que de penser qu'en se moquant des petits travers, en mettant au jour les imperfections ridicules des autres, on montre de l'esprit et du savoir faire. Non; ceux qui ont le malheur de vous écouter se disent en eux-mêmes: en voilà une qui a un petit esprit, pas de coeur ou bien très jalouse.

Pourquoi cherchons-nous toujours ce qu'il y a d'extravagant de bizarre, dans la conduite des autres? N'y a-t-il pas un nombre infini de qualités cachées sous chaque enveloppe humaine? La beauté d'une âme, la noblesse d'un coeur n'effacent-elles pas ces petits travers ridicules qui ne feront jamais aucun mal?

Il y a des personnes lâches, oui, vraiment lâches, qui ont peur de produire leurs railleries en face et s'abritent, avec leur plume, d'une personnalité inconnue ou d'un nom sans signification pour lancer leurs petites mesquines flèches acérées et ils pensent avoir fait oeuvre remarquable. Pauvre eux! Comme ils se trompent! La lecture de ces railleries, de ces critiques aiguillonnées, laissent le lecteur froid, et c'est avec dédain que l'on se dit: il y a de la jalousie là dedans. La raillerie écrite est cent fois pire que la raillerie parlée car les paroles passent, mais les écrits restent, dit-on. En parlant dans l'excitation de la conversation, souvent on ne pense pas à tout ce que l'on dit; mais en écrivant, on a le temps de penser à tout ce que l'on écrit.

Nous sommes tenues d'édifier les autres, et ce n'est certainement pas en raillant que nous pratiquerons cet admirable commandement de la Charité, car la raillerie frise la médisance, et à y bien songer, je crois que ces deux vices sont cousins-germains.

Donc, la raillerie ainsi que la médisance font un mal irréparable au prochain, et comme la femme doit être bonne, — oui, foncièrement bonne, laissons de côté le plaisir que nous avons quelquefois de piquer les autres. N'attristons personne, car vous savez bien, nous avons toutes assez à endurer dans ce monde sans souffrir les morsures de la raillerie. Evitons la moquerie, la raillerie; l'union fraternelle règnera alors dans notre entourage.

GERTRUDE.

L'ALMANACH de la Langue Française, qui en est à sa deuxième année de publication, est une très louable innovation de la part de nos compatriotes de Montréal. La feuille d'érable, bien dessinée sur la couverture vert "tendre" semble servir de dédicace à tous les Canadiens-français.

En le feuilletant on respire le suave arôme de choses anciennes, mais qui ne sauraient vieillir pour nous dont l'attachement au pays est toujours jeune.

Chaque page qu'on lit nous dit qu'elle fut écrite et signée par un coeur qui bat d'amour pour la terre chérie du Canada. Chaque article qu'il contient nous fait deviner le dévouement sans borne de nos charmants écrivains jeunes et vieux qui se font le porte-voix de tous les Canadiens-français pour aider au triomphe du doux parler de nos ancêtres.

Dans sa chronique "Notre Rôle", la délicate Fadette, dont la personnalité est si jalousement gardée, (chanceuse, va!) mais dont l'âme se révèle grande et noble, nous trace de main ferme l'attitude que nous, femmes, devons tenir en face du barbare qui veut tuer l'âme des petits enfants en leur coupant sur les lèvres le nom de Dieu prononcé dans l'axiome maternel. ...Oui, avec Fadette, soyons à la hauteur du poste d'honneur qui nous est conféré en étant les "gardiennes" sans peur et sans reproche des trésors qui nous sont confiés...

Il serait téméraire de ma part de commenter l'un après l'autre, sonnets et proses, qui sont dits avec tant d'esprit, mais je puis dire en toute justice, que nous pouvons être fiers des plumes à la pointe aiguisée dont s'enrichit tous les jours notre littérature canadienne.

Je vous parlerais encore longuement de ce petit volume qui renferme de précieux enseignements, et qui sent bon l'air vivifiant et salin de nos rives laurentiennes.

Qu'il me suffise de dire à quel point on constate son propre attachement à la cause qui fait l'occupation constante de toute âme bien née, et qui a vraiment le culte de sa patrie, en revivant les dates heureuses ou malheureuses insérés dans le "Calendrier français" de la dite brochure et se rapportant surtout à la plaie saignante de notre Manitoba. Ces blessures émeuvent si bien les petites Québecquoises, et le désir de celles-ci de les voir se fermer est si grand, que cela suffit pour empêcher les rêveuses qui ont eu la vague écumeuse du Saint-Laurent pour berceau, de "ne rêver qu'à leur fleuve"...

Oh! Manitoba, comme tu sais bien te venger!...

Amies, si vous n'avez encore ce petit livre en votre possession procurez-vous le, je vous assure qu'il en vaut bien la peine. S'il porte nom: almanach, que l'habitude nous fait généralement accoler au "Docteur Chase" ou "Docteur Coderre" avec l'immanquable réclame de tel ou tel médicament, vous y lirez: recueil dont l'enthousiasme religieux et patriotique qu'il renferme peut servir, au fait, de pillule pour stimuler les faibles et réveiller les endormis à l'égard de nos intérêts les plus sacrés.

JACQUELINE DES ERABLES.

16 janvier 1917.

"SECOURS NATIONAL"

Ca été ma bonne fortune d'assister, il y a quelques jours, à l'assemblée mensuelle des directrices du "Secours National" tenue dans une des salles du Bureau Industriel de Winnipeg. Et vraiment, j'ai été étonnée d'entendre le compte-rendu des travaux faits pendant le mois de décembre. Ma surprise fut d'autant plus grande qu'une bonne partie de ce mois est ordinairement consacrée, dans toutes les classes de la société, aux préparatifs des grandes fêtes de Noël et du jour de l'an. Et malgré tout, le "Secours National" de Winnipeg a expédié à Paris 1,771 vêtements, 263 morceaux de lingerie pour lit, 4,555 bandages pour hôpitaux, et 51 morceaux assortis. Le tout représentant une valeur de $1,967.75.

Tout n'a pas été confectionné à Winnipeg, car l'ouvrage envoyé et fait à la campagne y compte pour beaucoup, mais cela révèle une activité, un sens profond de charité qui ne laissent pas de nous impressionner grandement. Le "Secours National" n'est pas seulement l'oeuvre des grandes et riches dames de Winnipeg. Non, ce serait en faire manquer le but.

Il y a bien un bureau de directrices recrutées parmi la haute société, mais si elles consacrent de leur temps à gérer les affaires financières, il faut dire que l'aiguille court. Non, le but du "Secours National" est d'intéresser les âmes sympathiques aux malheurs qui frappent la France dans l'état militaire comme dans l'état civil.

Les hôpitaux regorgent de blessés dont l'état demande non seulement des soins médicaux mais aussi la propreté dans la lingerie. La France seule ne peut suffire. Il faut donc des âmes de bonne volonté pour faire un succès de cette oeuvre admirable.

Secouons notre paresse et venons donner l'aide de notre aiguille pour soulager un peu ces pauvres affligés de la guerre. Les dames françaises et canadiennes cousent tous les mercredi après-midi à l'édifice Paris, avenue du Portage.

Gertrude.

DE LA MODE

Cette saison, la mode ne favorise pas les luxueuses robes du soir, car elles ne sont pas en harmonie avec l'esprit d'économie qui se prêche partout.

• • •

Pour la robe de tous les jours la question de la nuance est fort importante. Des teintes discrètes remplacent les tons brillants des années passées; le bleu marine, le vert chartreuse, le carmin sombre et le bleu belge sont les couleurs les plus favorisées.

• • •

La jupe se porte encore ample mais sans exagération. Elle tombe en plis souples et ce n'est pas de bon goût de la faire ballonner dans le bas.

• • •

Pour quelques personnes dotées d'un embonpoint l'idée de paraître forte mène jusqu'au désespoir. Le corsage croisé les satisfera entièrement, car il est simple et particulièrement adaptée aux personnes fortes. Une doublure est indispensable pour un corsage de ce genre. Pour les jupes la taille légèrement remontante amincit les hanches en allongeant la taille.

• • •

Pour les fillettes grandissantes il n'y a pas de modèle plus pratique et plus seyant que la robe à effet princesse. Une robe de ce genre peut s'exécuter en serge, en drap fin ou en popeline de laine.

• • •

Pour les fillettes qui aiment à jouer, la blouse russe est très recommandée, car elle permet la liberté des mouvements. Avec cette blouse une jupe plissée est attachée à un corsage en doublure. Pour la jupe, la serge est ce qu'il y a de plus pratique. Pour la blouse, le taffetas, la mousseline de laine, la tissu quadrillé sont très en faveur.

A LA MAISON

On dit qu'une famille en France peut vivre grassement avec ce que l'on gaspille dans une cuisine anglaise ou américaine. Pour nous quelques bouchées de viande, une ou deux cuillerées de sauce, ne valent pas la peine d'embarrasser un plat, mais la cuisinière française ne jette rien, utilise tout. Ces trop petits morceaux de viande ces quelques onces de légumes sont apprêtés avec une sauce quelconque, et voilà une entrée appétissante pour le dîner.

Le dîner dans la plupart de nos familles se compose d'un rôti ou d'un steak avec pommes de terre un plat de légumes et un pouding ou des tartes, pour le dessert.

Le dîner français diffère du nôtre par la quantité de ses plats. D'abord, il y a toujours une soupe, car le pot-au-feu est d'origine française, puis une entrée, toujours joliment et délicatement apprêtée. Ensuite apparaît le plat de résistance, un rôti qui n'a jamais le poids des nôtres, car la faim est déjà un peu apaisée avec la soupe et l'entrée. Enfin, des légumes, une salade et des fruits frais ou confits. Mais le plus souvent le dessert est inconnu et le dîner se termine par un petit morceau de fromage et une tasse de café.

Dans le fameux pot-au-feu, la soupe, la viande et les légumes se trouvent cuits ensemble. Les légumes sont ordinairement placés dans une mousseline afin d'être enlevés aussitôt leur cuisson terminée. La viande aussi se prépare avec une sauce différente et alors la soupe est épaissie avec du macaroni, riz, etc., etc.

• • •

Pot au feu

Ingrédients: Boeuf, veau ou volailles; légumes de saison: carrottes, oignons, céleri, petits pois, etc., etc.; sel et poivre.

Préparation: Mettez sur le feu avec de l'eau froide pour couvrir la viande. Faites bouillir, ayant soin de l'écumer à mesure. Ajoutez les légumes préparés et laissez mijoter trois ou quatre heures.

• • •

Bouillon blanc

Ingrédients: 4 livres de jarret de veau; 1 livre de boeuf maigre; 10 tasses d'eau froide; 1 petit oignon; 2 morceaux de céleri; 1 cuillerée à soupe de sel.

Préparation: Otez la viande d'après les os, et coupez-la en petits morceaux. Mettez la viande et les os dans un vaisseau à soupe, ajoutez les légumes et l'eau. Laissez bouillir lentement et écumez. Il faut que le bouillon cuise lentement pendant cinq heures. Coulez deux fois.

• • •

Entrée

Veau à la crème

Ingrédients: 2 tasses de veau froid et haché fin; 1 cuillerée à soupe de beurre; 2 cuillerées à soupe de farine; 2 tasses de lait chaud; 1 cuillerée à thé de sel; 1 cuillerée à thé de poivre; biscuits au soda pelés.

Préparation: Faites fondre le beurre au bain-marie, ajoutez la farine tranquillement et brassez vite jusqu'à ce que cela devienne mou, puis ajoutez le lait chaud graduellement et brassez jusqu'à ce que cela devienne épais, ajoutez le sel, le poivre, versez sur le veau, couvrez avec des miettes et humectez avec du beurre fondu, faites jaunir au four.

E. R.

LE COUT DE LA VIE ET LA PAIX

(Le **Devoir**)

Dans une lettre à son journal, le correspondant à Washington du **Post** de Londres écrit, à propos du grand désir de paix qui se manifeste aux Etats-Unis: "Le renchérissement considérable de la vie taxe lourdement tout le monde, ici, et tous attribuent cette hausse à la guerre. Des milliers de gens auxquels la guerre n'a aucunement profité mais qu'elle a acculés à une lutte exaspérée pour l'existence, désirent aujourd'hui la paix afin de pouvoir vivre sans devoir s'endetter. Le pays croit maintenant que la paix et la prospérité seront encore plus profitables que la guerre et sa prospérité."

De telles paroles traduisent assez bien l'état d'esprit de milliers et de milliers de gens, au Canada comme aux Etats-Unis. Et si les Canadiens ne veulent pas, comme les Etats-Unis, de n'importe quelle paix, pourvu que ce soit la paix, ils la désirent cependant au plus tôt, afin qu'elle mette un terme à la hausse des prix, de plus en plus élevés.

• • •

On comprendrait aisément que les grandes compagnies industrielles du Canada ne veuillent point d'une paix immédiate et tiennent plutôt à ce que la guerre se prolonge encore quelques années.

Une paix immédiate mettrait fin aux profits énormes que la plupart d'elles touchent depuis août 1914. Avec la paix, la **Montreal Ammunition**, par exemple, n'accuserait pas des bénéfices annuels de 900 pour cent. Avec la paix, la **Dominion Bridge** n'aurait pas de gains équivalant à 43 pour cent de son capital-actions ordinaire. Avec la paix les grandes meuneries n'auraient pas de profits qui soient d'un quart de leur mise de fonds, comme on pouvait le noter récemment dans la chronique financière des journaux montréalais. Avec la paix, la **Dominion Steel Corporation** ne solderait pas son exercice annuel avec des profits de 10 millions, équivalant à 30 pour cent de sa mise, comme il paraît, d'après la **Gazette** de ce matin, que son bilan le portera, au 31 mars prochain.

De fait, toutes ces compagnies et des centaines d'autres, aujourd'hui des plus prospères, à cause des commandes de guerre reçues de toutes parts, faisaient des affaires beaucoup moins dorées, avant la déclaration des hostilités. Ainsi, selon la **Gazette** de ce matin, la **Dominion Steel Corporation** gagnait en moyenne à chacun de ses exercices financiers, moins de 4 pour cent, avant août 1914. Avec la paix, la **Montreal Ammunition** devra disparaître, et en même temps qu'elle s'effaceront les dividendes de 900 pour cent versés jusqu'ici à ses actionnaires, les mêmes que ceux de la **Dominion Bridge**. Les commandes d'après-guerre devront, pour la période de reconstruction, apporter quelque travail à certaines de ces compagnies, celles qui sont dans l'industrie métallurgique, par exemple; mais il ne faut pas croire que les profits d'alors seront comparables à ceux d'aujourd'hui.

• • •

D'autres gens au Canada peuvent tenir à ce que la guerre se prolonge: tels les intermédiaires, les agents des nations belligérantes, les ouvriers dans les usines et munitions et quelques autres catégories d'artisans. La paix venue, tous ou presque tous retourneront à leurs occupations anciennes. Or l'ouvrier qui gagne aujourd'hui de $8 à 12 par journée de travail dans l'industrie des munitions en gagnait peut-être ailleurs de $2.50 à $3.50 au plus, avant août 1914. Il ne désire aucunement rétrograder; il a contracté des habitudes de vie plus larges, plus confortables, il dépense plus qu'alors, et il est toujours plus difficile de s'adapter à un moindre salaire que d'apprendre à vivre mieux qu'autrefois. Il s'est mieux logé qu'avant la guerre, il mange mieux, s'habille mieux, il a plus d'argent de poche. Il lui faudrait être bien désintéressé pour désirer revenir à son ancien genre de vie. De même, les courtiers multiples que la guerre a fait surgir, les agents et les parasites qui vivent d'elle sont assurés de se trouver dans une situation embarrassante, à la signature de la paix. Et voilà pourquoi plusieurs classes de gens pousseront un soupir de dépit et jureront, le soir que leur journal dira: "Les belligérants ont convenu d'une paix, elle se signera bientôt."

• • •

Cette paix, pourtant, des centaines de mille hommes la désirent et l'appellent de tous leurs voeux, au Canada comme aux Etats-Unis. Les petits employés dont le traitement est resté ce qu'il était avant la guerre, s'il n'a pas été diminué, depuis, les artisans qui font leur métier d'avant-guerre, les professionnels, où qu'ils vivent et quoi qu'ils fassent, les employés de magasins et de fabriques ordinaires, tout ce monde attend la paix.

La cherté de la vie les tient à la gorge. Chaque mois, ils voient hausser le prix du pain, du lait, du beurre, de la viande, des légumes, et leur traitement reste toujours le même. S'il y a quelque malade dans leur famille, ils constatent à chaque course chez le pharmacien la hausse inexorable des drogues prescrites, des toniques recommandés. Et cela n'a pas de fin. Ils trouvaient déjà la vie chère en 1914 et pourtant elle a monté depuis de 35 à 45 pour cent et leur salaire ne suffit plus à tout payer. Ils doivent se priver de ceci, puis de cela, ne pas remplacer le vêtement déjà bien usé, acheter des chaussures de prix et de qualité inférieure, ne plus demander tel ou tel morceau chez le boucher, s'ingénier à trouver des expédients honnêtes pour se tirer d'affaire, abandonner une partie de leurs assurances-vie au risque de laisser leurs gens pauvres, advenant la mort, bref ils ne savent que faire. Et le barème des prix monte tout le temps.

Ces gens désirent la paix. Ils espèrent qu'elle provoquera une diminution des prix de tout. Cela prendra peut-être quelque temps, mais il devra y avoir un fléchissement, se disent-ils, puisque les belligérants d'aujourd'hui n'auront plus d'aussi grands besoins que maintenant, la paix signée. Aussi toute cette catégorie de commis de salariés, de professionnels aux revenus fixes, quand même leurs charges augmentent, se dit que la prospérité factice ou même réelle occasionnée par la guerre ne les touche pas, qu'elle leur fait tout payer plus cher et qu'à ce compte, mieux vaut la paix avec ses incertitudes.

Ont-ils donc si tort de le penser?

Georges Pelletier.

A PROPOS DE PATOIS

Lettre du front

Un de nos amis nous communique la lettre suivante qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs.

France, le 7 décembre 1916

Mon cher ami,

Je reçois à l'instant votre petit mot du 3 novembre dernier.

Je vous assure qu'il m'a fait plaisir. Nous sommes en repos depuis quelques jours, et ce repos est bien gagné là-bas dans la fournaise des tranchées. J'en suis sorti sain et sauf après un travail dûr et dangereux de plusieurs semaines dans ce pays. Plusieurs fois j'ai envisagé la mort sous ses formes les plus effroyables, mais heureusement que nous laissons derrière nous ce secteur du front pour un autre plus tranquille. Ma santé a toujours été très bonne, malgré les privations du métier de soldat et surtout celui d'ambulancier. Mais on se fait à tout.

Un petit mot sur les différents pays que j'ai parcouru. Il ne m'est pas permis de mentionner aucun endroit, ni parler de la dévastation, etc. Mais laissez-moi vous dire qu'avec mon "patois canayen", comme disent nos compatriotes de langue anglaise, je me fais comprendre et je cause mieux qu'eux avec leur "Parisian French" qu'ils se tanguent de savoir. Vraiment, c'est à bouffer de rire que de les voir essayant de se faire comprendre des bonnes paysanes françaises, et ils finissent toujours par demander un "French Canadian" pour se faire comprendre. Aussi, je remplis les multiples charges d'interprète, de brancardier, des logements, etc.

Peut-être ce griffonnage ne vous arrivera pas intact et que ces messieurs de la censure n'aimeront pas toutes les lignes de mon patois (sic), mais tant pis pour eux. Il est temps qu'ils sachent que c'est un bon français qu'on parle au pays et que l'on apprend à l'école. Si la pilule est difficile à avaler, qu'ils prennent un peu de vin de France. (Ils l'aiment beaucoup, allez!), peut-être un peu trop pour leur santé. Je vous assure que je recueille une foule de renseignements utiles pour la cause du français au Canada.

Pardonnez ce griffonnage, car on ne peut avoir dans son sac qu'un crayon et quelques feuilles volantes atrappées au passage dans un petit magasin.

Recevez en même temps pour vous et les vôtres mes meilleurs souhaits de Noël et du nouvel an.

Tout à vous.

C.-E.-A. Roch.
No 531,689.

L'A. C. J. C. au Manitoba

D'aucuns prétendent que c'est impossible. D'autres croient que c'est possible, selon les endroits. Moi je réponds par l'affirmative, puisque l'on a déjà fondé quatre cercles ruraux qui fonctionnent déjà à merveille, dans les paroisses de Saint-Claude, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Anne et La Broquerie.

Oui, mais je me suis laissé dire bien souvent: un cercle peut avoir chance d'exister dans une ville où les jeunes gens ne savent que faire pour occuper leurs loisirs. Alors l'on se groupe et l'on forme des associations, des clubs, que sais-je?

Mais, à la campagne, voyez-vous on n'a pas besoin de cela; on développe l'esprit de famille en gardant nos jeunes gens chez nous et en les empêchant de courir au village, de gaspiller leur temps, et voire même de gaspiller leur argent.

Permettez-moi de répondre à cette objection. Et d'abord que veulent dire A. C. J. C. Certes, ce n'est pas une inscription de franc-maçon?

Au contraire A veut dire **Association, C, Catholique, J, Jeunesse, C, Canadienne** Nous disons donc: **L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne.**

Croyez-vous qu'au Canada, notamment au Manitoba, croyez-vous, dis-je, que c'est le moment de fumer la pipe, près du poêle quand notre langue française n'est plus reconnue légalement dans nos écoles, quand le vent impérialisant menace nos constitutions. Si un brigand vient vous voler chez vous, allez-vous le **laisser faire?** Eh bien! On vient vous voler ce que vous avez de plus précieux, votre belle langue française à l'école, et vous demeureriez inactifs, froids et paisibles?...

"Ah! frappe-toi le coeur, c'est là qu'est le génie", disait de Musset. Nous sommes frappés au coeur, il est temps de se réveiller et faire bloc ensemble pour la cause commune. Donc, le besoin d'union se fait sentir plus que jamais. Isolés, nous sommes incapables de **rien**; unis, nous sommes forts comme le câble qui est composé de fils, solidement noués ensemble.

C'est faire injure à la campagne que de dire que les jeunes gens ne sont pas instruits, qu'ils ne sont pas tous des avocats, des médecins ou des professionnels. Grand Dieu! est-ce que la Providence n'a départi les dons de l'intelligence et de la volonté qu'aux gens de profession seulement? Eh non!

Vous le savez mieux que moi. Fournissez à nos braves campagnards l'occasion de se réunir et de discuter et vous verrez comme ils vous feront de petites surprises. L'essentiel, c'est d'avoir dix jeunes gens; on ne tient pas au nombre. Si j'ai bonne mémoire, c'est Le Play qui disait: "Aujourd'hui dix hommes bien unis joignant la vertu au talent donnerait au public une impulsion définitive."

Si vous n'en avez pas dix, choisissez-en cinq ou six, pour commencer. Ne visez pas à la quantité mais bien à la qualité.

Passons à l'organisation.

Ce qu'ils auront à faire? Choisir un président, une tête qui a la confiance du public, un sécrétaire, capable de rédiger un compte-rendu, et puis, le directeur-aumônier est tout trouvé dans la personne de M. le Curé.

Déjà votre noyau est formé avec beaucoup de tact et de discrétion, et, inconsciemment, je dirais, vous avez tracé votre programme.

Je suggérerais à M. le Curé de faire le choix de quelques unités et de les réunir à la sacristie, après la messe, ou après les vêpres, ou un soir par semaine, ou tous les quinze jours.

Et que ce soit sans bruit. Rappelons-nous que le bruit ne fait pas de bien et que le bien ne fait pas de bruit.

Puis, mettez-vous en communication avec le secrétaire du Cercle LaVérendrye, Saint-Boniface, et tout ira comme sur les roulettes, en suivant le motto: Prière, Etude, Action.

Prière. On se plaint plus que jamais du manque de piété. Est-ce que cette sainte vertu, celle qui a fait fleurir toutes les autres, ne serait l'apanage que des prêtres des religieux ou des femmes seulement? Plus que jamais ils nous faut des catholiques pratiquants agissants.

Etude: Adaptez l'étude au niveau intellectuel de votre groupe. Prenez des sujets qui peuvent les intéresser, tels que l'alcoolisme l'histoire du Canada, celle du Manitoba, l'histoire de votre paroisse étudiez spécialement l'agriculture. Faites de vos jeunes gens, des hommes intelligents et éclairés. Ayez des tracts, des volumes appropriés aux sujets qu'ils traitent, donnez-leur le goût de la lecture des bons livres et des bons journaux. Faites l'école du soir s'il le faut.

Action. Je n'insiste pas. Faites de l'action paroissiale: partis de cartes, soirées. Mettez-vous à la disposition de votre curé: piques-niques de la Saint-Jean-Baptiste etc. Et toujours ménagez-vous la coopération des anciens dans votre travail. Aux fêtes religieuses et nationales, montrez-vous en groupes et unissez-vous aux autres sociétés.

En avant donc, jeunes gens, enrôlez-vous dans l'A. C. J. C. Vous n'allez pas vous amoindrir, vous diminuer, mais au contraire agrandir votre domaine intellectuel et moral. Il faut un groupe dans chaque paroisse. Souvenez-vous qu'il ne s'agit pas de politique, mais du bien de la religion et de la patrie avant tout. Tel est le désir de notre archevêque.

Un groupe dans chaque paroisse! Comme ce serait beau! Quel appoint pour le Manitoba! Chaque paroisse deviendrait alors un anneau soudé à la chaîne catholique et française, et bien malin est celui qui pourrait la briser.

Il en est temps, groupons-nous formons des cercles. L'avenir est aux jeunes, les hommes de demain et les vieux rajeuniront.

G.-R. B.
Cercle LaVérendrye.

ECONOMIE

Le temps est aux questions économiques. C'est la préoccupation des hommes d'état, de commerce et d'industrie; c'est le souci des chefs de famille. Tous ceux que n'a pas encore atteints la Grande Guerre le seront par la Grande Crise. L'économie sous toutes ses formes, voilà donc l'une des nécessités de l'avenir.

Mais n'y a-t-il que la crise des vivres et de l'argent? N'y aurait-il que le Canada matériel et économique? C'est donc sur une autre crise, sur une autre économie que je veux aujourd'hui attirer l'attention des Jeunes de l'A. C. J. C.

"Une de nos grandes misères à nous Canadiens-français, écrivait naguère M. Thomas Chapais, c'est la paresse, ou si le mot est trop dur, c'est l'indolence intellectuelle. Il y a beaucoup de talents en ce pays, mais il y a peu de travail. On répugne aux patients labeurs aux longues recherches, à la culture intensive de l'esprit. On se contente à bon marché. On se satisfait aisément avec des à-peu-près, des demi-résultats, des oeuvres incomplètes. C'est pourquoi la véritable supériorité et la réelle maîtrise sont si rares."

Voilà parfaitement touchée du doigt cete crise intellectuelle évidente que ne cessent de déplorer tous ceux qui ont à coeur rayonnement de l'âme nationale. Et le remède? Ah! le remède il est dans la volonté. C'est en faisant réaction sur notre indolence par le régime de l'effort intellectuel que nous nous arracherons de la crise de la médiocrité dans le domaine des choses de l'esprit. Cet effort il faudrait le manifester par **l'économie quotidienne** de quelques minutes de lecture. Sans compter nous donnons nos heures au patin, au flirt, au billard, au fumoir et au salon. Mais combien réservons-nous pour le livre? Et cependant sans le recours aux textes, sans le travail intellectuel sérieux et constant nous sommes voués à la banqueroute de l'influence par l'esprit.

Sans doute il y a un réveil heureux. Nos sociétés littéraires, nos cercles d'études, nos soirs de conférences ont repris un peu partout un éclat inaccoutumé; mais ce retour ne doit pas rester le lot d'un petit nombre. Il faut que chacun apporte sa quote-part au relèvement intellectuel. Et les Jeunes de l'A. C. J. C. plus que les autres doivent aller de l'avant.

A nous donc le régime de **l'économie des minutes** pour l'étude de nos questions religieuses et nationales.

LaVérendrye.



LA VERENDRYE DE RETOUR DE MONACO!

Nous devons faire remarquer que ce Coin n'a pas été rempli, la semaine dernière, à cause d'un retard regrettable qui est survenu à la copie.

Il fallait voir le travail qui nous attendait sur la table, le 11 au soir LaVérendrye a déblayé pendant toute la soirée; des lettres, des rapports, des circulaires, si bien qu'il a dû remettre à une autre fois, le plaisir d'entendre le camarade Bétournay nous donner un travail sur la piété.

Voici une des nombreuses résolutions qui ont été passées.

Sur proposition du camarade Zotique Bertrand, appuyé par le camarade Avila Ferland, il est unanimement résolu: le Cercle La Vérendrye, ressentant vivement la perte que subit le camarade Jutras par la mort de son beau-frère Alfred Commune, mort en combattant pour la France, lui transmet l'expression de ces ardentes sympathies en cette douloureuse occasion et en fait hommage à la famille en deuil.

* * *

Voulez-vous connaître l'A. C. J. C.? Abonnez-vous au **Semeur.** C'est l'organe de l'Association. Vous y trouverez des articles du plus haut intérêt sur des sujets qui ne manqueront pas de vous intéresser. Adresse: Le **Semeur,** édifice Versailles, rue St-Jacques, Montréal, ou bien à nous: Comité de Presse, Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C., Saint-Boniface.

* * *

Nous tenons à répéter pour ceux des membres qui l'auraient oublié que leur **Semeur** est déposé chaque mois à l'Union Canadienne. Qu'ils le demandent à M. Jacques.

* * *

Le Comptoir Agricole fait une campagne en faveur de la colonisation. Bravo! C'est du patriotisme pratique. Nous vous félicitons et vous encourageons.

Convocation

Il y aura réunion du Cercle jeudi le 25, au Collège, à 8.15 heures précises.

Le Comité de Presse,
Cercle LaVérendrye.

L'UNION SAINT-JOSEPH DU CANADA

Dimanche dernier les membres du Cercle local de l'Union Saint-Joseph du Canada firent l'élection de leurs officiers pour l'année 1917, avec le résultat suivant:

Président: Paul Gagnon.

1er Vice-président: Albert Kéroack.

2me Vice-président: S.-J. Dussault.

Secrétaire: Ernest Gagnon.

Trésorier: J.-A. Chabot.

Censeurs: J.-A. Charette, W. Desilets et Leo Marcil.

Commissaire Ordonnateur: F. l'A. Pambrun.

Visiteurs des malades: Leo Gagnon, Paul Taillefer.

On passa à cette même réunion une motion de condoléances comme suit:

"Les membres du Cercle Local No 199 de l'Union Saint-Joseph du Canada désirent offrir à M. Paul Gagnon, son président, et aux membres de la famille, leurs sincères sympathies dans l'épreuve qu'ils viennent de subir. Et que copie de cette motion soit transmise à la famille ainsi qu'à la presse."

LA VIE DE MGR LANGEVIN

Les vingt années d'épiscopat

(Les **Cloches**)

Rarement biographie d'un évêque a été écrite dans l'année qui a suivi sa mort. Dès le mois de mars dernier celle de notre cher et regretté archevêque était achevée. C'est chose unique dans les annales ecclésiastiques du Canada. L'auteur avait déjà écrit une histoire de l'Eglise dans l'Ouest allant jusqu'à 1905. Il avait ainsi passé rapidement en revue la première décade de l'épiscopat du deuxième archevêque de Saint-Boniface. Avec une étonnante facilité d'assimiliation, il a retracé les deux décades en les situant dans le rayonnement de leur milieu. Un tel travail, accompli en un si court espace de temps, trahit la hâte ici et là, mais il n'en donne pas moins une vue d'ensemble des vingt années d'un épiscopat si occupé, si rempli d'imprévu, si militant et si apostolique. Ce n'est pas complet, mais c'est bien vivant et palpitant d'intérêt.

Plus encore que l'époque qui a précédé, celle-ci demandait le recul du temps. Et si l'on voulait à toute force produire le volume qui frémissait déjà au bout de la plume de l'écrivain, alors fallait-il plus que jamais se souvenir de l'extrême délicatesse impérieusement requise dans le traitement de questions encore actuelles, encore brûlantes. La vérité, dont l'auteur rappelle à propos "les droits imprescriptibles", n'y perd rien. C'est une sourdine seulement posée sur l'instrument: toutes les notes y sont, mais adoucies, par égard pour les oreilles délicates, en attendant les vigoureuses, les éclatantes, les définitives symphonies de la grande histoire.

La nomination du jeune Oblat au siège de Saint-Boniface était une de ces questions où les épines ne manquent point: y appuyer en de longues pages, n'était-ce pas, tout en mettant en belle lumière le magnifique désintéressement de l'élu, s'exposer à blesser la main, le coeur de vénérables amis? Nous en disions autant de l'incident du banquet qui suivit la consécration.

Le biographe de Mgr Langevin s'est attaché à l'ordre chronologique le plus circonstancié. Suivant de très près son héros, il n'a rien voulu laisser perdre de tout ce qu'il rencontrait sur son chemin. La cueillette est bonne, elle est agréable, en compagnie de Mgr Langevin on ne s'ennuie jamais. Ce mode de procéder par tous les détails de la vie, comme à travers les pages d'un journal intime, a ses avantages pour les curieux de l'histoire minutieuse d'un personnage, et pour ceux qui, toujours un peu ennuyés des vues synthétiques ou par contre des analyses poussées à fond, préfèrent la variété des sujets, les menus incidents, le passage d'une anecdote à l'autre: c'est la descente au fil de l'eau d'une de nos belles rivières canadiennes, au cours sinueux, souvent rapide et parfois même bouillonnant, aux rives ombragées, saluant en passant les habitations, les églises, les villages qu'elles baignent de leurs eaux limpides. Les lecteurs du R. P. Morice lui devront ces charmes de la navigation historique.

En deux chapitres substantiels la question des écoles manitobaines est traitée avec clarté et vigueur. Le partage des responsabilités est équitable. Le parti libéral en sort passablement déplumé. Mais qu'y faire? Le grand aigle des montagnes ne s'était-il pas mué en volatille de basse-cour? — Le parti conservateur reçoit son dû dans l'affaire du Keewatin. **Cuique suum.**

Un seul détail nous contrarie: c'est à l'occasion de la visite secrète des deux émissaires venant, de la part des autorités, offrir de l'argent à l'archevêque pour acheter son silence. "Un instant", dit le narrateur, "la pensée d'un repos bien gagné miroita devant son esprit ..." Puis un peu plus loin: "Se ravisant donc immédiatement et sans trahir aucunement le conflit d'une seconde ou deux qui s'était élevé dans son esprit..." Certes nous ne prétendons pas que Mgr Langevin fût impeccable. Mais sur le point de l'honneur, de la loyauté à la grande cause, de son irréductible constance dans la lutte, nous l'avons connu tellement à l'abri de toute faiblesse que, à moins d'une confidence formelle de sa part, nous ne croyons pas que, même un instant, une seconde, il ait balancé devant l'odieux marché.

L'érection des deux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta déclancha une nouvelle question des écoles. Elle n'est que mentionnée pour ainsi dire dans l'ouvrage qui nous occupe; une simple mention aussi des deux **bills** de Sir Wilfrid Laurier. Peut-être qu'une analyse brève, mais claire et nette de ces deux produits si disparates, de ces deux enfants du même père, l'un légitime, l'autre bâtard, aurait permis de mieux comprendre l'amertume du grand lutteur de l'Ouest et de bien d'autres avec lui, encore "sacrifiés." Le déni de justice perpétré par la seconde clause seize et la reculade poltique qu'elle impliquait justifieront, croyons-nous, aux yeux de l'histoire approfondie, la conclusion que le fidèle gardien des principes formulait en ces termes: **Nous sommes sacrifiés!**

Un autre point traité sommairement, mais relatif à une oeuvre tenant de très près au coeur de l'archevêque, est l'établissement de son Petit Séminaire. On voudrait qu'une bonne page, tout en rendant hommage au collège de Saint-Boniface, au nombre de prêtres sortis de son sein, nous fit voir le prélat, toujours si imbu du plus pur esprit de l'Eglise, réalisant en cette nouvelle institution un desideratum du Concile de Trente.

Encore deux remarques avant de résumer la grande impression, ou mieux la grande leçon, qui se dégage de ce livre. La première a trait à la délicate question des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et la seconde à certaines anecdotes d'un goût fort discutable.

Bien que l'auteur déclare dans sa préface qu'il "n'a nullement voulu faire une oeuvre de combat et qu'il a banni ce qui pourrait inutilement irriter, ou même simplement diviser", il juge de haut une question définitivement tranchée par une approbation perpétuelle du Saint-Siège le 11 février 1913. Nous tenons à rappeler cette date pour établir que la parole prononcée par Mgr Langevin à Notre-Dame de Lourdes le 27 décembre 1912 est antérieure au jugement du Pape. Quelque sympathie bien méritée qu'il eût pour Dom Benoît et ses religieux, il n'eût certainement pas redit cette parole après la publication du document cité. Nous connaissons trop l'héroïque obéissance qu'il pratiqua toute sa vie à l'endroit des directions du Saint-Siège pour qu'il nous soit permis de le supposer un instant. Elles résument bien son esprit d'obéissance ces paroles qu'il écrivait à un de ses vénérables collègues dans l'épiscopat: "J'avoue que j'ai la passion d'obéir: obéir à tout prix jusqu'à la mort! Que tout périsse plutôt que l'obéissance." — "Ce que nous voulons tous," écrivait-il encore, "c'est d'obéir au Pape coûte que coûte."

Quant aux anecdotes, n'est-il pas cruel pour la mémoire d'un grand archevêque comme le fut Mgr Langevin de publier **urbi et orbi** de bons mots et des réparties qui ne peuvent être bien compris que dans un milieu spécial? Ces anecdotes auront du succès dans les milieux populaires, mais quelques-unes, dont nombre de personnes graves regrettent l'insertion dans cette biographie, paraîtront étranges. Pas besoin de les indiquer. Elles ne manqueront pas de heurter les lecteurs avertis.

Ces réserves faites, nous ne dissimulerons pas le bien que nous pensons du livre du R. P. Morice. Nous l'avons déjà clairement indiqué, mais nous voulons y revenir en terminant.

Quelques traits épars dans le volume nous montrent l'archevêque de Saint-Boniface dans un juste équilibre entre les deux partis politique qui, au Canada, se disputent le pouvoir et ses dépendances. Il n'était ni rouge ni bleu, ni libéral ni conservateur, il était tout uniment, selon le mot de Pie X et comme lui, du parti de Dieu. Le parti politique qui lui promettait et lui procurait le mieux ce qu'il réclamait pour ses écoles, trouvait en lui, non pas un partisan aveugle, mais l'appui reconnaissant d'une intelligence très vive, très perspicace, et toujours libre. Ces traits épars, dont nous venons de parler, réunis en faisceau avec d'autres que l'on pourrait ajouter, contribueraient à dégager, à mettre en relief la belle et fière figure du grand archevêque.

De même encore les faits et les paroles qui se rapportent à l'inculpation de violences de langage tant de fois dirigée contre Mgr Langevin. Nous ne désespérons pas de la voir un jour crouler comme un vieux mur sous les coup d'une main de maître. Que le prélat ait eu le verbe facile, abondant, trop même parfois, dans la conversation, voire dans la discussion d'une affaire et par là ait faussé compagnie à la fameuse retenue diplomatique, nous serions prêts à l'admettre, et lui-même en faisait gaiement l'aveu. Mais là n'est point l'objet précis du litige Mgr Langevin a-t-il oui ou non, outrepassé les bornes dans ses revendications des écoles catholiques et de la langue française au Manitoba? Outrepassé, disons nous, et dans le ton de ses réclamations et dans l'insistance à les produire? Nous ne le croyons pas. Qu'il soit monté parfois jusque dans les hautes notes du clavier et qu'alors les harmoniques n'aient pas été des plus veloutées, c'est ce que l'archevêque concédait avec une originalité que souligne son biographe. "On nous prend à la gorge, disait-il, on veut nous étouffer, on nous étrangle... Les sons que produit en pareil cas la gorge de la victime d'une injuste agression sont-ils jamais bien harmonieux!" Et justement c'étaient ce ton, ces clameurs, nous allions dire ces rugissements du lion blessé qu'il fallait faire entendre pour réveiller les endormis, donner du coeur aux poltrons, jeter l'effroi dans les halliers où s'embusquaient les fauves de tout poil. Et ce n'était pas une fois, dix fois, vingt fois que devait être sonné l'hallali du grand veneur; c'était septante fois sept fois. Le courageux prélat n'y a point manqué. Il est mort à la peine. Mais vive Dieu! **Defunctus adhuc loquitur.** Il parle encore, et par la bouche de son successeur qu'il avait choisi entre mille, et par toutes les pages du livre que le R. P. Morice vient de consacrer à sa mémoire.

Autour de la Ferme



LE BLE D'INDE

Autres petits conseils

1o—Semez votre blé d'Inde assez tard, car il souffre beaucoup des gelées du printemps.

2o—Semez comme nous vous l'avons dit: il produira des épis. Les tiges seront plus grosses, mais les animaux mangeront à peu près tout. Il vaudrait mieux cependant le passer au hache-paille.

3o—Les quintaux doivent être de 30 à 40 bottines. Ils résistent mieux au vent et se conservent sans dessécher.

4o—Dans le Québec, on dit que la culture du blé d'Inde dessèche trop la terre. N'empêche qu'on l'y cultive et qu'on en est très satisfait. Mais jamais l'on n'y entend en le semant préparer la terre pour une autre semence. Ici, dans notre terre inépuisable et inépuisée, le blé d'Inde est une préparation à une grosse récolte de blé. Personne ne soutient que cette plante appartienne, comme les trèfles, à la famille des légumineux. On sait que les trèfles enrichissent la terre en la nourrissant des gaz de l'air. N'empêche que bien faite, la culture du blé d'Inde détruit les mauvaises herbes, conserve l'humidité par son gros feuillage. Cela suffit pour assurer l'an suivant une belle récolte de blé. C'est un fait démontré par l'expérience.

Il y a donc deux avantages à semer du blé d'Inde:

1o—On obtient un fourrage très riche et très abondant;

2o—On prépare la terre qui n'aura pas même besoin d'être labourée pour recevoir la semence de blé.

Le guéret d'été, dites-vous, fait aussi ce nettoyage et conserve l'humidité.

Oui, mais il vous **coûte au moins $10 à $20 l'acre.** Et la culture du blé d'Inde, (culture demandant moins de travail), vous donne de 5 à 12 tonnes d'un fourrage excellent. Ce fourrage vaut bien de $7.00 à $8.00 la tonne.

—Et vous dites que ce blé d'Inde ferait avec la luzerne un fourrage excellent pour les vaches à lait.

—Oui. Même trop riche. Il faudrait y mêler un peu de paille.

—Moi, j'y ajoute du grain. Autrement, mes vaches tarissent.

—C'est étrange, mais voyons. Votre luzerne, vous l'avez coupée à temps, je suppose.

—Bien non. Je n'ai pas eu le temps de la couper quand elle a commencé à fleurir. Elle était probablement mûre quand je l'ai coupée.

—Vous avez ainsi beaucoup perdu. Votre luzerne avait perdu ses feuilles, qui contiennent de la protéine; elle a ainsi perdu la moitié de sa valeur. Et cette luzerne ainsi défeuillée, comment l'avez-vous conservée?

—Je l'ai passé au hache-paille y mêlant autant de fourrage vert. Mais le plafond de mon étable n'est pas recouvert de terre et la sueur de l'étable a un peu gâté mon fourrage...

—Oui, oui, c'est-à-dire que votre luzerne ne valait plus rien.

De la luzerne bien récoltée, bien conservée, mêlée à une moitié de fourrage vert bien séché, ou même à de la paille, fera avec le blé d'Inde une nourriture complète.

Si vous passez votre blé d'Inde au hache-paille, il ne faudra pas en couper plus que vous pouvez en dépenser en deux ou trois jours. Le surplus serait perdu, gâté par la senteur de l'étable et pas meilleur que votre luzerne détériorée.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LUZERNE ET BLE D'INDE

Monsieur le Curé de Letellier est un bon avocat du blé d'Inde et il a mille fois raison, car c'est une culture que tous nos cultivateurs devraient faire: elle est payante.

Mais Monsieur le Curé ne malmène-t-il pas un peu ce pauvre "Agriculteur" en lui faisant dire, ou à peu près, que dans son zèle pour la luzerne, il a oublié le blé d'Inde.

"Agriculteur" terminait son petit article du 27 décembre dernier intitulé: "Son et luzerne", par ces paroles:

"Pas de son, pas de foin naturel, de la luzerne, du blé d'Inde et "de la bonne paille. Vous avez tout cela chez vous. Pourquoi payer "$32 la tonne pour le son?"

Dons nous sommes d'accord. Monsieur le Curé a mille fois raison et nous n'avons pas tort. La belle chose de pouvoir s'entendre.

Mais ce qui mettrait le comble au bonheur des deux, ce serait de voir nos cultivateurs entrer dans le concert, cultiver la luzerne et le blé d'Inde, et surtout avoir des bêtes pour leur servir cette nourriture.

La luzerne fera économiser le son à $32 la tonne; le blé d'Inde empêchera nos cultivateurs de perdre une bonne moitié de leur temps en été, et ménagera chevaux, avoine et hommes en hiver, et pardessus le marché les morceaux de terre cultivés en luzerne et en blé d'Inde donneront du 40 minots à l'acre quand par aventure le cultivateur se mettra en tête de leur faire pousser du blé. Mais quand de belles pièces de luzerne auront donné leur profit, nous croyons qu'on hésitera à leur faire produire même du 40 minots à l'acre.

"AU FRONT"

Voici encore un beau livre sur la guerre, plus particulièrement psychologique cette fois, et d'une psychologie qui va loin. Son auteur est le lieutenant de zouaves Maurice d'Hartoy, lequel — nous apprend son préfacier, le défunt marquis de Ségur — "a fait de sa personne dix-sept prisonniers, qu'il a ramené au pas de parade, sous un feu violent". J'ai eu le plaisir de voir, lors d'un de ses passages à Paris, le lieutenant d'Hartoy. Il est l'homme de son oeuvre, intrépide et réfléchi, avec une voix tranquille et des yeux de feu, voilés d'une brume mystique. Entre tant de types de combattants, celui qui s'observe et qui raisonne est un des plus caractéristiques. La guerre est une issue de la personnalité profonde. Elle nous donnera, non seulement des récits pathétiques, mais encore des examens de conscience et un renouveau de philosophie. Cette tendance commence à devenir très nette. La stagnation méditative de la tranchée y est sans doute pour quelque chose. Mais il faut encore noter ceci que la guerre a saisi une génération en plein travail de revision intellectuelle, morale et politique, pleine des plus riches promesses, hélas! Elle a fauché ici, exalté là, replié davantage les consciences. Nous ne sommes pas au bout des surprises, dans cet ordre d'idées.

Il est difficile de donner, par des citations, une impression exacte du livre du lieutenant d'Hartoy. Le sentiment du divin, de la petitesse de l'homme en présence de l'infinité des problèmes posés, y est en quelque sorte diffus, à la façon d'une douce lumière. Puis, tout à coup, une vision dure et sanglante s'impose à ce courage réfléchi, à cette âme singulièrement noble... Je détache le passage suivant du chapitre si bien intitulé **l'Ame des combattants français:**

"Et tous au front, à de rares exceptions près, nous témoignons sans retenue bête ni faux respect humain de notre religieuse inclination.

C'est la certitude calme et entendue du péril constant qui porte vers Dieu dont on sent le besoin impérieux et absolu.

Ce frôlement continuel de la mort fait penser subconciemment à l'au-delà et une force invincible incite à la piété vraie.

Dieu reprend sur les champs de bataille ceux qui lui échappaient dans les carrousels. Il règne vraiment en maître dans tous les coeurs, là même où il retire la vie qu'il avait donnée.

Tous ceux qui ont observé quelque peu depuis le grand départ, au 2 août 1914, jusqu'aux dernières et sanglantes mêlées ont été frappés des changements survenus dans les âmes.

Comme chacun se sentait rapproché de Dieu à fur et à mesure qu'il avançait vers la fournaise.

Dans la cour du quartier ou de la caserne, c'était déjà, parmi les chants et l'enivrement éternel du branle-bas de guerre, comme une inquiétude brève, intermittente et encore vague.

Puis un peu plus tard pendant les longues reconnaissances qui sondaient l'ennemi, c'était au détours des chemins, à la lisière des bois obscurs, comme un serrement de la conscience qui, dépliée sur elle-même en présence du grand danger, s'interrogeait une dernière fois.

Enfin, les chocs se produisirent. les projectiles de toutes sortes sifflèrent au-dessu des têtes. Et qui dira l'angoisse des premières balles entendues? Il y a dans les balles qui sifflent près de soi tout un drame étrange qui s'agite mystérieusement. A quelle poitrine, à quel coeur, à quel ventre est destiné le plomb qui passe en ricanant? Lequel d'entre nous va enclouer l'éclat d'obus qui tournoye et ronronne, sinistre.

Nul ne le sait.

Aussi, dans cette nébuleuse ignorance du lendemain qui pénètre chacun de nous, la pensée monte, véhémente, dynamique, vers Celui qui peut tout.

Comme chacun se sent petit et vraiment à la merci du Créateur resté le Maître! Comme l'orgueil s'effiloche, s'annihile! Comme on voudrait s'approcher des portes du Temple mystique qui purifie des souillures humaines et humble devant Dieu.

Il suffit d'avoir assisté à une seule messe dite au front pour être pénétré, baigné du sentiment profond et sûr qui anime le coeur des combattants français.

Si, dans les douceurs ou les orgies de la paix, le Français renie son Dieu et mange du prêtre, le voici devenu un modèle de piété dès qu'il a revêtu son armure.

La foi est pour lui inséparable du combat.

Qui saura nous décrire un jour la splendeur et l'émotivité de nos messes célébrées à quelques mètres de l'ennemi.

C'est parfois dans la vieille église dont le Christ vermoulu a été respecté du canon boche. Ou bien dans la chapelle ruinée déjà par les bombes, et au-dessus de laquelle, durant même l'office, sifflent encore les obus incendiaires en un défi sacrilège.

C'est aussi en plein champ ravagé, caché simplement aux vues de l'ennemi par un mince rideau de broussailles et sur un de ces petits autels si pratiques que nos aumôniers emportent partout.

Où que ce soit, une foule compacte toujours se presse: Officiers de tout uniforme et simples soldats, canonniers, sapeurs et fantassins, accourus entre deux relèves pour assister au sacrifice éternel dont le divin symbole se hausse ici d'héroïsme humain.

Les communions sont nombreuses et cette Eucharistie est un tel décor le renouvellement puissant et vrai de la Scène de Jésus. Les prières que l'on dit là sortent et jaillissent toutes du plus profond des consciences.

Et, pendant l'offertoire ou l'élévation, devant tous ces visages tannés qui penchent très bas leurs fatigues et leurs gloires tandis que tout près gronde le canon et crépitent les mitrailleuses, on ne peut s'empêcher de penser comme Dumas fils en 1870: qu'il y aura toujours, dans le soldat français, du Franc de Clovis et du croisé de saint Louis."

N'est-ce pas que cela est bien et nettement dit — parce que bien et nettement senti — sans fadeur et sans tremolo? Ah, la sincérité, quelle force littéraire et comme elle supprime les vains appâts! Mais voici qui est d'un tout autre ton, non moins savoureux. Il s'agit d'un épisode du 6 septembre 1914, en pleine bataille de la Marne, connu sous le nom d'affaire "du Gué Barré", où les hommes, **sans commandement,** mûs par le sens guerrier de la race, se ruent sur l'ennemi et le mettent **en fuite:** il n'y a **certainement** rien de plus beau dans les mémoires des grognards de Napoléon:

"... Enfin, le Gué-Barré est en vue. Au mépris de toute prudence, les Allemands ne pouvant croire sans doute que nous sommes si près d'eux ont allumé des feux pour le repas du soir.

Et là, à six ou sept cents mètres derrière ce rideau d'arbres, on distingue nettement le cantonnement ennemi.

L'occasion semble unique et chacun de nous est persuadé que l'ordre d'attaque va être donné.

Mais au pied même de la colline, dans les champs ravinés et broussailleux, la halte est donnée. Le commandement a senti le harrassement des troupes et il décide que l'attaque ne sera lancée que demain seulement, au petit jour.

—Alors, mon capitaine, on n'attaque pas? demande un sergent.

—Non! mes enfants, on va dormir, on prendra des forces et à la première lueur du matin, on les aura.

Dormir! on va dormir!

Voici l'heure bénie du repos qui sonne, quelle douceur vont avoir les herbes du fossé, les blés renversés et les gros cailloux euxmêmes! chacun regarde déjà le coin de terre où il va s'étendre et savourer son impérieux sommeil.

Les sacs sont jetés, on va former les faisceaux, quand, soudain, une voix inconnue, un peu éraillée mais étrangement puissante, et qui sort on ne sait d'où, clame dans la nuit:

—Mais nom de D...! puisque les Boches sont là, tout près, qu'est-ce qu'on attend pour y aller?

Une autre voix de soldat ajoute:

—C'est vrai, qu'est-ce qu'on attend?... Comme hier? qu'ils soient partis, sans doute?... Allons-y, les gars!

Et c'est, tout à coup, dix, trente, cent voix qui éclatent, furieuses, dans le val endormi.

—Allons-y les gars!

La terre semble se réveiller et, sous les étoiles qui, surprises, clignent leurs yeux d'or, les buissons s'animent et, là-haut, le bois et le hameau ont tressailli.

Sans aucun ordre, sans le moindre commandement, à la même seconde, les hommes ont tous mis baïonnettes au canon et leurs voix graves sont maintenant un milier, qui hurlent dans un saisissant cliquetis d'acier:

—En avant! au Gué-Barré, au Gué-Barré!

—On les aura! On va les avoir!

—A mort les Boches!

—En avant les gars! en avant! Qui a donné ces commandements, qui a poussé ces cris? Nul ne le saura jamais. Les orages se sont ouverts seuls sous la poussée d'une exaspération qui éclate enfin.

Des rangs de droite et des rangs de gauche, de partout, sortent des groupes qui vocifèrent mille choses terribles parmi lesquelles tonne surtout l'irrésistible: En avant en avant! Puis c'est un bataillon qui démarre sans souci d'ordres et de chefs et, c'est presque aussitôt le régiment tout entier qui s'élance en une indescriptible cohue.

Les sections, les compagnies, les bataillons sont enchevêtrés et confondus. Et cependant, pas une hésitation, pas un remous dans ce flot humain qui monte, impétueux et formidable. Certains officiers, encore étonnés, suivent machinalement leurs hommes dont l'élan tient du prodige, mais presque tous se sont jetés les premiers dans la mêlée, l'épée haute et, eux-mêmes oublieux de la discipline des bataillons courent avec ardeur à cet assaut que n'ont point demandé les grands chefs.

La colline dépassée, le bois occupé, la houle des baïonnettes déferle dans les rues du hameau. L'alarme est donné chez les Saxons et les mausers des sentinelles allemandes font feu de toutes parts.

Mais de notre côté, pas une détonation, rien que la masse irrésistible qui, renversant les barricades de herses et de chariots, fonce droit vers les tentes et les feux près desquels, ressemblant à des fantômes, les Saxons arment leurs fusils et leurs mitrailleuses

Quelques salves crépitent mais les armes ont été trop hâtivement ajustées et les balles, au lieu de semer la mort dans nos rangs, passent en riant dans les hautes branches des vieux hêtres amis.

L'ennemi, stupéfait, sent toute défense impossible devant l'invincible ruée. Les baïonnettes françaises, rageusement, cherchent les ventres boches, le sang gicle, la panique commence.

Dans la grande ferme un bataillon tout entier se rend.

Des mitrailleurs sont transpercés sur leurs pièces.

Affolés, les derniers fantassins saxons ont lâché pied et s'enfuient maintenant de tous côtés.

Le Gué-Barré est à nous!"

La place me manque pour donner un dernier extrait du magnifique chapitre **le Paysan et la Guerre,** où sonne une amitié si vraie. Mais tout l'ouvrage est à lire et à méditer, d'abord pour ce qu'il nous raconte, puis parce qu'il nous révèle l'état d'esprit d'un des meilleurs entre les meilleurs, d'un de ceux qui ont fait d'emblée, "**intus et in ente**", leur sacrifice complet.

Je reviens à mon refrain: ceux qui s'en vont répétant qu'il n'y aura rien de changé après la guerre sont de fameux serins. Il n'y a, pour s'en rendre compte, qu'à comparer la littérature de 1913, par exemple, à celle de 1916, et qu'à écouter les voix nouvelles qui commencent à se faire entendre, malgré le vacarme du canon et le crépitement de la fusillade.

Quelque chose de grand monte sur le pays...

Léon Daudet.

—L'Action Française.

BETAIL

Boeufs (Oxen)

Bon .... $5.75 à $6.75
Moyen .... $5.00 à $5.50
Ordinaire .... $3.75 à $4.75

Veaux

De choix .... $8.00 à $9.00
Bon .... $6.75 à $7.50

"Feeders"

De choix .... $6.25 à $6.50
Bon .... $5.50 à $6.00

"Stockers"

De choix (breedy steers)
Prix .... $6.00 à $6.50
Moyen (taureaux) .. $5.50 à $6.25

Veaux "stockers"

De choix .... $5.50 à $6.50

Porcs

De choix .... $12.25 à $12.40
Lourds .... $9.00 à
Légers .... $8.75 à $9.00
"Stags" .... $5.00 à $5.50
Truies .... $8.00 à

LES PRODUITS

Beurre

Crèmerie, briquette fraîche.
Prix .... .43 ..
Man. (Solids — Prix du gros) .... .40 ..
De ferme .... .33 .34

Oeufs

No 1 frais. La doz. ..... .45 .50

Patates

Lot de 10 livres .... .90 ..
C.-B. Au char, le bois. .. 1.10 ..
Manitoba. Au char .... .70 .75

Gruau

Sac de 80 livres $3.20

Farine

Lake of the Woods Milling Co.—
Five Roses. Sac de 98 liv. ... $4.85
Lakewood $4.72½
Harvest Queen $4.50
Memora $4.20
XXXX $3.15

Western Canada Flour Mills—
Purity. Sac de 98 liv. $4.85
Medallion $4.72½
Three Stars $4.60
Maitland $4.30

Ogilvie Flour Mills—
Royal Household (98 liv.) .. $4.85
Glenora $4.65
Manitoba $4.35
Whole Wheat $4.60
Graham $4.60
XXXX $3.50

Alimentation

Son en sac $28.00
"Shorts" $30.00
Avoine cassée $37.00
Orge et avoine $37.00

Foin

No 1 "Timothy" $12.00
No 1 "Native" $10.00
No 2 "Native" $9.00
No 1 "Midland" $8.00
No 2 "Midland" $7.00

Volailles vivantes

Poulets No 1 du printemps.
Prix .... .16 ..
Poules No 1 ...... .13 ..
Dindes .... .23 ..
Vieux coqs .... .09 ..
Canards No 1 ..... .13 ..
Oies No 1 .... .15 ..

Cote du Grain

Mardi soir, le 23 janvier 1917

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord..	178¼				
No 2 Nord..	174¾				
No 3 Nord..	170¼	Spécial			
No 4 Nord..	157¾	157¾			
No 5 Nord..	136¾	144¾			
No 6 Nord..	104¾	128¾			
Fourrage ..					
AVOINE					
2 C. W. ...	56⅞				
3 C. W. ...	54⅞				
Extra 1 four	54⅞				
No 1 four ..	53⅞				
No 2 four ..	52⅞				
Rejeté					
ORGE					
No 3	98				
No 4	92				
Rejeté	79				
Fourrage ..	79				
LIN					
1 N. W. C...	262¾				
2 C. W.	259¾				
3 C. W.	243				
Rejeté	243				

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Octobre	139⅛			
Mai	183¾	60⅞	271	103
Juillet	180¾	60⅛		

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

Pour Lire au Foyer le Dimanche

LISEUSES

Après le journal à sensation, nul autre genre littéraire n'a mieux que le roman conquis, pour les pervertir, les lecteurs et surtout les lectrices. En aucun autre genre, il n'est aujourd'hui plus difficile aux auteurs honnêtes de faire aux autres une concurrence victorieuse.

La littérature d'imagination inonde la société. Aidée par la légèreté des moeurs contemporaines, les provocations de la rue, les spectacles où l'on n'a plus à penser mais à voir, non plus à comprendre mais à prêter le système nerveux aux surprises de la lumière et du bruit, cette littérature s'est glissée dans tous les milieux. Les bibliothèques à dix sous la répandent parmi le peuple et les petites ouvrières, tandis que les éditions de luxe s'entassent sur les étagères des dames du beau monde. Tout ce qui aime à s'étourdir en fait ses délices, tout ce qui ne sait plus réfléchir y trouve ses chefs-doeuvre Les indulgences que cette littérature a pour nos vices — et ce qu'elle en a! — deviennent des qualités artistiques. On est d'autant plus content, qu'on est plus mécontent de soi. Son libertinage y est bienvenu: il met celui de la liseuse en si belle compagnie.

Pour la même raison, les auteurs qui respectent encore la pudeur, s'adressent aux facultés supérieures sont devenues fades, vieux-jeu. J'ai entendu ces expressions tomber des lèvres de jeunes filles, qui les appliquaient, — non pas à des historiens ou des savants: il n'est pas même question de ceux-là. — mais à d'admirables romanciers, dédaignés parce qu'honnêtes. Et cela m'a remis en mémoire la scène vécue des deux liseuses, en train de choisir, dans une gare, un roman de voyage:

—Prends l'autre, dit l'une d'elles, en repoussant un livre de René Bazin, prends l'autre, c'est du Zola, c'est bien plus...

Je vous fais grâce du nom de l'animal, par respect.

Et l'on se demande avec tristesse ce que peuvent bien devenir la société et la famille, quand lisent ainsi tant de mères, sans tenir compte, souvent, ni de l'Index, ni de la morale, ni de l'argent donné aux écrivains corrupteurs, ni de la décence la plus élémentaire, — ce que seront les mères de demain, quand des fillettes fraichement émoulues de la pension, soustraites à toute surveillance des parents complices ou inconscients, se repaissent, avec un sans-gêne qui ferait croire à une absence totale d'intelligence, si ce n'était de pudeur, des fictions grivoises et des obscénités, (qui font ressembler, dit Drumont, à une vaste porcherie la litérature contemporaine.)

C'est un aveu pénible, mais qu'il faut faire: en dehors de quelques romanciers catholiques, chez lesquels frissonnent de belles pages, lumineuses, souriantes de gaîté, de raillerie ailée, de scènes originales, comiques ou touchantes, riches de bonnes leçons et de traits vengeurs, on ne rencontre chez la multitude des autres que l'injure amère à nos traditions, le mépris des croyances qui polissent les âmes en les sanctifiant, une atmosphère enveloppante de rêves sensuels, — comme un relent de pornographie toujours prêt à s'évaporer: l'âme vieillie et malpropre d'une race gâteuse.

• • •

—Et leurs succès, alors, comment les expliquez-vous?

Celui qui pourrait le mieux les expliquer, s'il voulait parler franc et net, c'est le complice du mal qui vit en chacun de nous. Tout homme est composé d'une bête et d'un ange, dit Pascal, et c'est souvent la bête qui mène l'ange. Pour y mieux réussir, elle appelle à son secours les puissances du dehors qui fortifient son instinct, — celles qui transforment l'imagination et la chair en une sorte de château-fort, où bientôt meurt l'ange prisonnier.

La vogue de beaucoup d'écrivains romanesques ne s'explique pas assez par leur art. Elle est la résultante d'éléments divers dans lesquels entrent, pour une grande part, la sensualité et le snobisme; la volupté; dont on n'a pas honte parce qu'on s'y livre en secret devant les pages muettes d'un livre, le plaisir d'absoudre ses faiblesses en compagnie d'héroïnes plus faibles que soi et dont on s'obstine à ne pas voir les laideurs de l'âme sous la finesse de leur linge; le bonheur d'échapper, dans cette école de coquetterie, aux réalités et aux devoirs de la vie, parmi tout un monde faux, imprégné de luxe et de luxure, et qui se convainc d'avoir effacé, le sixième commandement, parce qu'il l'a couvert d'élégance, de soie bruyante, de bijoux et de fleurs.

Retranchons ces mobiles subjectifs et bas, remontons la morale des lecteurs, et nous allons vite, dans la même proportion, voir baisser les mérites de beaucoup de chefs-d'oeuvre. Plusieurs baisseraient même jusqu'à la platitude d'un Paul de Kock et d'un Ohnet, si le ridicule pouvait tuer — car l'esprit chrétien et le bon sens ne sauraient le faire — la vanité sotte d'une foule de lecteurs. Il m'est arrivé cent fois de constater, ou d'entendre l'aveu, qu'on avait lu tel mauvais livre pour la gloriole de le dire et de paraître dans le train. J'en sais d'autres qui, dans le monde où l'on mondanise, ont des dédains pour tel bon auteur, qu'ils admirent au fond, — crainte passer pour dévots. Plus d'un va jusqu'à se vanter de lectures honteuses qu'il n'a jamais faites.

—Il est mal, pense saint Augustin, de commettre une faute secrète, plus mal d'y ajouter le scandale en s'en glorifiant; se vanter du mal qu'on n'a pas commis, c'est le crime joint à l'imbécilité.

—Mais enfin, ajoute-t-on, les écrivains catholiques sont ennuyeux, même dans la littérature légère.

—Quelques-uns le sont; d'autres sont de grands artistes.

—Pas nombreux!

—Il n'y a pas, en ce moment, un grand nombre de René Bazin et d'Henry ordeaux; mais il y en a beaucoup d'autres qu'on devrait encourager et aimer, si seulement on s'aimait un peu soi-même et son devoir.

Les autres sont si bien écrits!

—En est-on bien sûr? et est-ce une raison pour les lire? Qui donc voudrait absorber les poisons d'un chimiste, sous prétexte qu'il les prépare avec un art consommé? ou se plairait à recevoir des soufflets, à cause de l'élégance du geste? Dumas avait une très haute idée de son style; il n'en défendait pas moins à sa famille de lire ses ouvrages. Victor Hugo a beaucoup loué l'esprit de certain auteur, et pourtant il avertit la jeune fille qui va le lire:

Hélas! si ta main chaste ouvrait
ce livre infâme,
Tu sentirais soudain Dieu mourir
dans ton âme.

Au surplus, là, franchement, parmi tous ceux qui disent: "C'est si bien écrit!" combien y en a-t-il qui savent éprouver une jouissance purement littéraire, apprécier un bonheur d'expression, l'originalité d'un style, la finesse et les nuances d'un genre, d'un mot bien situé? Combien de lectrices "adorent" le style de Marcel Prévost, parce qu'il les pervertit "adorablement" et que là se borne toute leur analyse! Avez-vous jamais eu la cruauté de demander à certaines admiratrices de la première manière de Paul Bourget et qui s'extasient devant "le grand psychologue", en quoi consiste, au juste, la psychologie de ses romans, en quelles oeuvres ou chapitres elle se manifeste en particulier et comment cela les distingue des autres? La réponse à cette question m'a souvent ménagé des surprises, du temps que je savais encore me surprendre de quelque chose.

Non, la valeur d'un grand nombre de romanciers n'est pas dans leur valeur même, elle est dans nos faiblesses La vogue ne les porte si haut que parce que nous leur prêtons les ailes de notre vanité.

Nous aurions beaucoup fait pour corriger les mauvais auteurs, si seulement nous nous corrigions nous-mêmes. Ils seraient vite meilleurs, si avant de les admirer nous leur demandions de nous respecter. Nous aurions fait plus encore pour les écrivains catholiques si renonçant à la littérature de pure imagination qui déséquilibre, nous consentions à nous laisser instruire et élever.

CURIEUX DOCUMENTS

Châtiment des persécuteurs de la religion

Passons en revue quelques noms tristement célèbres.

Judas, l'un des apôtres de Jésus, après avoir trahi le Divin Maître, tomba dans le désespoir et alla se pendre: son corps devint un objet d'horreur, en s'ouvrant par le milieu et présentant le plus hideux spectacle.

Ponce Pilate, quatre ans après la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, fut rappelé l'an 37, par l'empereur Caligula et exilé à Vienne, en Dauphiné, où il mourut trois ans plus tard.

Hérode, le meurtrier des Saints Innocents, expira peu après le massacre, frappé qu'il fut d'une maladie pédiculaire.

Hérode-Agrippa, son petit-fils, qui persécuta les chrétiens, fit emprisonnier saint Pierre, et martyriser saint Jacques, mourut rongé par les vers en souffrant d'atroces douleurs.

Néron, qui ordonna la première persécution générale contre les chrétiens, et dont le nom est aux plus cruels tyrans une cruelle injure, fut déclaré, par le Sénat romain, ennemi public et condamné à être précipité de la Roche Tarpéienne, après avoir été traîné nu publiquement et battu de verges jusqu'à la mort. Il se poignarda pour échapper à ce supplice.

Domitien, l'auteur de la deuxième persécution générale contre les chrétiens fut assassiné par un esclave affranchi de sa propre maison.

Les auteurs des troisième, quatrième et cinquième persécutions générales ayant été entraînés par la calomnie, le préjugé et la haine paienne furent épargnés par la justice divine.

Maximin l'Hercule, colosse de huit pieds de hauteur, édicta la sixième persécution et périt, ainsi que son fils, assassiné par ses soldats révoltés.

L'empereur Déce ordonna la septième persécution: il perdit la vie misérablement dans un marais profond, où il fut impossible de retrouver son cadavre.

Valérien, l'auteur de la neuvième persécution, fut écorché vif par le roi des Perses.

Aurélien, l'auteur de la neuvième persécution, fut tué par un de ses affranchis.

Julien dit l'Aportat, s'étant engagé dans un combat contre les Perses, fut atteint mortellement d'un dard ennemi; il reconnut qu'il était frappé de Dieu en s'écriant: "Tu as vaincu, Galiléen!"

L'arien Valens fut brûlé dans une chaudière.

Hunerie II, roi des Vandales, qui fit mourir quarante mille catholiques dans de cruelles tortures, fut dévoré vivant par les vers et expira en se rongeant frénétiquement les mains.

Constantin Copronyme, l'éconoclaste persécuteur, expira en disant qu'il sentait déjà les flammes de l'enfer.

Luther, cet ignoble moine apostat qui se révolta contre la doctrine de l'Eglise surtout par jalousie des Dominicains chargés par le Pape Léon X, de la prédication et de la distribution des indulgences plénières, pour faciliter l'embellissement de Rome et l'achèvement de la basilique pontificale de Saint-Pierre, mourut misérablement, accablé d'infirmités physiques et de souffrances morales.

Elizabeth d'Angleterre, qui, mue par des instincts cruels et tyranniques, persécuta les catholiques et fit tuer Marie Stuart, se laissa mourir de remords, d'ennuis et de désespoir.

Jean-Jacques Rousseau, qui, tout en laissant de belles pages, sema de funestes doctrines, mit fin à sa vie infâme par le suicide.

Voltaire, qui se montra aussi mauvais Français qu'il fut mauvais chrétien, mourut en se tordant sur sa couche, en se déchirant avec ses ongles et criant: "Je sens une main qui me traîne au tribunal de Dieu!"

Murat, ce monstre qui, par la loi des suspects, fit emprisonner cinq cent mille personnes, mourut par le poignard de Charlotte Corday pendant qu'il prenait un bain.

Le sanguinaire Carrier, l'inventeur ignominieusement célèbre des noyades nantaises, fut envoyé à l'échafaud par ses propres complices.

Danton, qui institua le Tribunal Révolutionnaire, mourut à son tour sur l'échafaud.

Robespierre, dont le nom rappelle le souvenir et l'idée de tous les crimes, fut traîné à l'échafaud aux cris d'un peuple ivre de joie: au lieu du supplice sa tête mutilée offrit le plus hideux spectacle. "Monstre, ton supplice fait ma joie", lui cria-t-on.

Pour clore cette liste abrégée des ennemis de la religion catholique, disons que 73 des juges iniques du bon roi Louis XVI, y compris le citoyen Philippe-Egalité, furent fusillés ou guillotinés.

Sans parler des personnages plus ou moins célèbres que la main de Dieu a frappés à notre époque, terminons en rappelant que la Convention qui suscita la Terreur et encombra les prisons et les échafauds, a eu en trois ans 63 présidents dont 18 subirent la guillotine, 3 se suicidèrent, 8 furent déportés, 6 emprisonnés à perpétuité et 22 mis hors la loi; 4 étant devenus fous furent conduits à Bicêtre.

Il est donc des crimes que Dieu punit même en ce bas monde, quoique l'Eternité demeure toujours le règne de sa Justice.

G.-C. di L.

ON LIT TROP

Je persiste à le dire, parce que je persiste à le croire: les jeunes filles lisent trop, elles lisent sans prudence aucune, elles lisent sans aucun avantage. Thèse absolue, thèse absurde? Pas tant que cela. Laissez-moi d'abord m'expliquer et me défendre. Vous prononcerez après.

Les personnes qui lisent le plus, ce sont les jeunes filles. Qui va chercher des livres aux bibliothèques publiques? Les jeunes filles Qui lit en tramway en allant au travail? Les jeunes filles. Qui, en bateau, en chemin de fer, dans les parcs, l'été? Les jeunes filles encore et toujours. Et ceci, c'est ce qu'on voit. Ce qui existe en réalité est bien pire. On mange à la hâte et on lit; on expédie sa besogne et on lit; on se dérobe aux conversations, aux réunions de famille et on lit; on lit au bureau, on lit dans sa chambre: le soir, très tard, les yeux mal défendus contre le sommeil, on lit. J'exagère? Pas du tout. Je ne dis pas que l'on en vient là tout d'un coup, en un jour. Je dis que l'on y arrive graduellement, mais fatalement. La lecture devient alors une passion et comme toute passion elle obscurcit l'esprit, elle énerve la volonté. On ne découvre plus les pièges qu'elle tend, les dangers qu'elle prépare, les chutes auxquelles elle conduit. Ou si on le remarque on est sans force pour résister et pour vaincre.

Non seulement on lit trop, mais on lit sans prudence. Tout est bon pourvu qu'on lise, tout est permis pourvu que le besoin soit satisfait. Et l'excuse, l'éternelle et bizarre excuse: c'est qu'on n'y prend pas de mal. Allons donc! Je ne puis vous croire. Ou vous êtes naïve, ou vous êtes méchante, pour parler ainsi. Autrement nous marcherions en plein miracle. Oui, miracle. Miracle, en effet, que la vue de spectacles malsains, d'où vos yeux ne rapporteraient jamais aucune image dangereuse. Miracle que ce commerce habituel avec des personnages de passion et d'immoralité d'où vous ne sortiriez jamais tentée ou ébranlée dans vos principes de vie honnête. iMracle que ce souffle empesté de paganisme passant sur votre âme constamment sans y laisser tomber des germes de décadence et de ruine. — Vous n'y prenez aucun mal, dites-vous, mais, voyons, arrêtez-vous un instant, réfléchissez, comparez votre âme d'aujourd'hui avec votre âme d'hier. Qu'est-il advenu de sa candeur, de sa beauté, de sa simplicité, de sa droiture, de sa pureté? Je le veux et je vous l'accorde, vous n'êtes pas encore descendue très bas. Vous êtes descendue pourtant, vous descendez encore. Jusqu'où irez-vous? Imagination, affections, volonté, mémoire: tout a été atteint, affaibli, souillé sans que vous vous en doutiez. Et, après cela, vous osez dire: Je n'y prends aucun mal. Soit! Le mal, plus rusé, vous a prise, lui, et mon souhait le plus ardent, c'est qu'il vous lâche enfin Autrement vous seriez bien à plaindre.

J'ai dit que vous lisiez sans aucun avantage. Réfléchissez-vous en lisant? Prenez-vous des notes? Votre esprit est-il, par vos lectures, étendu, agrandi, élevé? Vos conversations en deviennent-elles plus sérieuses, votre âme plus noble, vos idées plus justes? — Vos réponses négatives me confirment dans l'opinion que je m'étais faite: vos lectures ne vous sont pas utiles.

Quelle sévérité! — Non! Un blâme amical tout au plus. Et mérité...

Conclus toi-même, mon amie. Sois prudente, sois généreuse et parmi tes livres, glisse pour les lire et les relire, les deux plus beaux qui soient, l'un donné par le ciel, l'autre par la terre: l'Evangile et l'Imitation.

Amicus.

—Le Foyer.

OU LA FAIRE PORTER?

(L'Action Catholique)

Où faire porter son économie?

C'est bien la première question à se poser après s'être convaincu de la nécessité de l'économie. La réponse est simple: Il faut faire porter son économie sur tout ce qui est superflu.

Mais elle se complique si singulièrement lorsqu'il s'agit de préciser où commence le superflu.

A vrai dire, la manière dont nous vivons depuis longtemps déjà a singulièrement brouillé les notions de la nécessité et du superflu: Il y a quarante ans, alors que Québec n'avait que son tronçon de tramway de la rue Saint-Joseph, les communications entre la ville haute et la ville basse se faisaient tout simplement à pied, et la jeunesse des faubourgs, qui alors comme aujourd'hui fréquentait assidûment la Terrasse durant les mois d'été, ne paraissait même pas songer qu'on put s'y rendre autrement qu'à pied.

Aujourd'hui, les soirs de musique, et ils le sont pratiquement tous de mai à octobre, les tramways ne suffisent pas à transporter dans la partie haute de la ville, non seulement ceux qui habitent Saint-Malo ou Limoilou, mais encore la jeunesse de Saint-Jean-Baptiste.

Lors des joutes de hockey, des jeunes gens qui ne regardent pas de rester des heures sur la glace à courir vertigineusement après la rondelle, ne connaissent d'autre moyen de se rendre à l'Arena que par le tramway ou des voitures de place.

Il y a quarante ans les théâtres de vues animées, les salles de quilles et de pools ne pullulaient pas encore, et les jeunes gens trouvaient que passer la soirée dans les familles était un délassement suffisant pour le coeur et pour l'esprit.

Aujourd'hui on ne sait plus vivre chez soi. Il n'y a que le scope, la partie de pool ou de quille, la match de hockey qui paraissent digne d'intérêt, et on débourse barguiner le montant nécessaire pour se les payer.

Il y a quarante ans les fumeurs se contentaient de tabac frisé, qu'ils brûlaient dans des pipes communes; les plus délicats roulaient eux-mêmes leurs cigarettes, et ce n'est qu'à l'occasion des grandes fêtes, ou tout au plus chaque dimanche qu'on se permettait un cigare.

Aujourd'hui, le moindre petit employé rougirait de paraître sur la rue la pipe à la bouche. Il n'y a que le cigare ou la cigarette qui soit digne de lui; et ils ne sont pas rares ceux qui ne se contentent de rien moins que de purs havanes ou de cigarettes turques.

Il y a quarante ans personne n'aurait songé à mettre au grenier ou chez le fripier un complet ou un chapeau, sous prétexte que la coupe en est surannée ou la forme passée.

Aujourd'hui les élégants renouvellent leur garde robe tous les trois mois, et beaucoup de petits employés se croiraient déshonorés s'ils portaient la même cravate pendant plus d'un mois.

Il y a quarante ans...

Mais est-il besoin de poursuivre indéfiniment l'énumération? Nous avons mentionné là une foule de choses auxquelles il suffit de songer pour voir combien les occasions d'économiser se présentent fréquentes et faciles.

On connait le proverbe: Gardez les sous, les piastres se garderont bien elles-mêmes.

Mais on ne garde pas les sous, ... est-ce qu'ils en valent vraiment la peine! Puis on éparpille les cinq sous avec une désinvolture sans pareille.

Elles ne sont pas rares les familles ouvrières où les enfants dépensent chaque jour leur sou au magasinet du coin. Ils ne sont pas rares les petits employés de première année qui, après avoir pris le tramway pour monter sur la terrasse, achètent ensuite leur paquet de cigarettes pour passer la soirée, puis entrent chez des grecs quelconques pour se payer quelques friandises avant le retour. Ils sont aussi nombreux les autres qui élargissent beaucoup le cercle de leurs dépenses quotidiennes: soirées commencées au pool, continuées au scope et terminées au restaurant.

Et nous ne parlons là que des gens comme il faut, qui se respectent, qui prétendent faire bien les choses, et seraient très étonnés si on prétendait devant eux le contraire.

Cependant l'enfant d'ouvrier, qui a dépensé son sou par jour à des friandises inutiles, a ainsi gaspillé, durant l'année $3.65. S'il a deux ou trois petits frères qui font comme lui la dépense atteint $14.60, ce qui représente une semaine de salaire moyen du père.

Le jeune employé, à qui les cinq sous pèsent si peu au doigt, accumulerait facilement de soixante et quinze à cent piastres d'économie par année s'il savait seulement s'imposer de très menus sacrifices.

Et le compagnon, celui qui gagne un plein salaire, ne pourrait-il facilement gonfler son compte d'épargne de deux cents, de trois cents piastres par année s'il savait choisir les récréations qui ne coûtent que peu de choses, tout en restant beaucoup plus fécondes pour le corps, le coeur et l'esprit?

Faisons maintenant une multiplication par dix.

A l'âge de sa première communion solennelle l'enfant auquel ses parents auraient appris à mettre ses sous dans la tire-lire au lieu de les fondre en bonbons aurait un capital de trente piastres.

Le jeune employé qui aurait utilisé ses jambes et imposé un frein à sa gourmandise ou à sa vanité aurait un capital de mille piastres.

Et l'homme qui aurait appris à passer sans s'arrêter devant les salles de pool, de quilles, de vues animées, les restaurants, etc., aurait plusieurs milliers de piastres à son actif pour son entrée en ménage ou se créer une situation.

Nous n'avons signalé cependant que quelques-uns des points où peuvent porter les économies. Cela suffit pour montrer qu'elles sont possibles, et même faciles pour ceux qui savent vouloir.

Et il en est d'autres dont nous parlerons plus tard.

UNE AME ABANDONNEE

"On m'appelle en toute hâte. Dans une grange, à côté, un enfant râle, un pauvre gosse de dix-sept ans, la poitrine maculée de sang. La position du fusil, la ficelle prise dans la gachette, la chemise ouverte disent assez la criminelle tentative. Le malheureux n'a plus sa connaissance. Rapidement, — et combien anxieux! — Je lui donne l'absolution, l'extrême-onction... La balle n'a pas touché le coeur, mais elle a dû le frôler: impossible de transporter ce reste de vie, on le laisse là.

"Or, voici que, peu à peu, la mèche fumante se rallume, les yeux s'ouvrent, de grands yeux étonnés. Quelques mots hagards. Puis l'orientation se fait dans cette âme renaissante et, bientôt, nous pouvons causer.

"Il me parle de sa douleur... Simplement, sans hésitation aucune, sans honte, il me raconte le coup:

"J'étais à bout de forces... Je suis sûr que ce soir je n'aurais pas même pu faire la route. J'ai essayé de mettre mon sac, ce matin, pour voir: ça me prenait dans la poitrine et dans les jambes. Je serais tombé avant les tranchées.. Alors pourquoi gêner le monde?.. Ce n'est pas pour ça que je me suis engagé! Je croyais que ce ne serait pas si dur, que j'aurais, moi aussi, la force de servir le pays.. Puisque je ne suis plus bon à faire un soldat, c'est pas la peine d'embêter les autres: vaut mieux me détruire. Alors j'ai préparé mon affaire dans la grange. Mais j'ai mal visé, c'est idiot!"

Je lui demande ce qu'il faisait avant de s'engager... Innommable! Le pire des métiers... D'ailleurs il n'a pas pu le faire longtemps, vu qu'il n'est sorti que depuis dix mois d'une maison de correction, où il avait été enfermé à treize ans, pour avoir "suriné" son grand grand-oncle, à seule fin de lui voler quelques sous.

—Voyez, lui dis-je, comme c'est heureux que vous ayez mal visé! Au lieu de vous punir, le bon Dieu va vous pardonner cette faute-là, et toutes les autres avec."

Il me regarde d'un air qui ne comprend pas.

—Au fond, mon petit, vous l'aimez bien le bon Dieu?" Dénégation de la tête et toujours l'air qui ne comprend pas.

—Voyons, vous êtes chrétien?" Nouvelle dénégation. Je lui montre mon crucifix.

Toujours la dénégation et l'étonnement.

—Vous n'avez jamais été à l'église?

—Oh! non! proteste-t-il, comme si je lui parlais d'une mauvaise action. Quand j'étais petit, un jour que je passais avec ma mère devant une église, elle m'avait dit: "Vois-tu, faut jamais entrer dans ces grandes machines-là: il y a dedans des curés qui mangent les enfants." Ca me faisait envie d'y entrer, rien que pour voir: mais j'avais trop la frousse d'être mangé.

—Alors, vous n'avez jamais entendu parler du bon Dieu?

—Non, jamais.

—Savez-vous que nous ne mourons pas comme les chiens, qu'il y a quelque chose après la mort?

Il me regarde ahuri.

Je lui explique, tant bien que mal, l'existence d'un Dieu rémunérateur, la vie future, la piété, Notre-Seigneur Jésus-Christ, les sacrements. Et le divin Maitre, qui sait bien que le temps presse, éclaire miraculeusement l'âme de ce pauvre petit, victime de l'ignorance. Rien ne lui fait difficulté. Sur la perspective du ciel, il ouvre ses yeux tout grands:

"Oh! vrai?... Et voici qu'un mot, spontanément, monte à ses lèvres, qui revient sans cesse à mesure que se déroulent devant lui les beaux dogmes de l'Eglise catholique: "Ah! si j'avais su!"

Séance tenante, il veut le baptême, que je lui confère... Il rayonne. Il veut aussi la sainte Eucharistie qu'il a comprise comme le reste. "Oh! si, Monsieur! faites-moi faire ma première communion! Je me rappelle que mes camarades m'avaient parlé de ça un jour... Et, puisqu'il est si bon, le bon Jésus, je veux l'avoir: faites-moi faire ma première communion!"

Mais les circonstances ne s'y prêtent pas... Il est prudent de patienter jusqu'à demain.

De bonne heure je reviens le voir. Son regard guettait la porte. Il s'illumine. "Ah! j'ai cru que vous viendriez pas! J'avais si grande peur de mourir sans faire ma première communion! J'y ai pensé toute la nuit!"

Ensemble, nous faisons une petite préparation, bien facile, et, sur ses lèvres décolorées, je dépose le Tout-Puissant. Alors ses yeux se ferment et, sur sa figure de mourant, se dessine un sourire divinement beau...

Dieu lui laissait encore quelques heures pour se mieux préparer au ciel. Ce fut son unique préparation.

Il ne parlait que "d'aller voir le bon Dieu". Sans cesse, il prenait mon crucifix pour le baiser: "N'est-ce pas, Monsieur, que le bon Jésus a été bon pour moi?"

Je lui avais donné une médaille miraculeuse. Il appelait à lui la sainte Vierge comme un enfant appelle sa mère, posant sur elle mille questions naïves.

Dans cette âme, que le baptême et l'Eucharistie venaient de régénérer, on ne voyait plus trace du passé. Les yeux même avaient pris une ravissante expression de pureté.

Le soir venu, on décida de tenter le transport à l'ambulance. Ce fut une désolation, comme si on l'emportait loin de ce beau ciel qu'il croyait déjà tenir. Mais le délai ne devait pas être long.

Il me demanda, du moins, d'écrire sur un bout de papier qu'il avait fait sa première communion et de l'attacher à son passe-montagne, afin qu'à l'ambulance on ne fit pas de difficulté pour lui donner à nouveau le bon Jésus et pour qu'ensuite, sur son corps, on récitât les prières de l'Eglise.

Je lui donnai une commission pour le ciel. Et, tandis qu'on l'emportait, il m'attira encore à lui pour m'embrasser: "Oh! oui, Monsieur, quand je serai près du bon Jésus, vous pouvez être sûr que je veillerai bien sur le régiment et que, s'il y en a qui font la même gaffe que moi, je les ferai mal viser!"

Louis Lenoir, s.j.

MERCI!

Les éditeurs du "Calendrier Catholique" remercient la population française du généreux encouragement qu'ils ont reçu de toutes les parties de la province. Nous sommes débordés à chaque courrier par la grande quantité de demandes et le moment approche où nous serons obligés de cesser l'envoi au dehors de Winnipeg. Il nous reste seulement quelques exemplaires que nous envoyons gratuitement sur demande, ainsi qu'une copie de la chanson patriotique, spécialement composée par M. Commune et éditée à l'occasion du Congrès de la langue française au Manitoba.

Ceux qui voudront se procurer ce beau calendrier et posséder en même temps le tableau de tous nos commerçants et des hommes de profession de langue française de Winnipeg et de Saint-Boniface, feront bien de se hâter de placer leur demande et de ne pas omettre de joindre dix sous pour frais d'envoi et d'emballage.

Adressez: M. Dumousseau ou M. Norbert Jutras, la Liberté, Winnipeg.

En Province

LORETTE

Chic mariage

Le 8 janvier, à 3 heures de l'après-midi, dans l'église de Lorette, Mlle Mathilde Leeland unissait sa destinée à M. Joseph McDougall. M. Thomas Lacroix, cousin de la mariée, lui servait de témoin, et le marié avait pour témoin son père, M. Collin McDougall.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent au mariage. La mariée était vêtue d'une riche toilette de satin bleu recouverte en dentelle de soie blanche et un chapeau en satin blanc des plus élégants complétait sa toilette.

L'orgue était touché par Mlle Gendron, et Mlles Lagimodière chantèrent un joli cantique.

Le 6 au soir, les membres du club Sainte-Catherine se réunirent chez Mlle M. Leeland. On lui présenta un cadeau. Une adresse fut lue au nom des membres.

L'heureux couple reçut de nombreux et riches cadeaux.

C. Moi.

* * *

Lundi, le 8 janvier, à 2½ heures de l'après-midi, était célébré dans l'église de Lorette le mariage de Mlle Blanche Gendron et de M. Arthur Gauthier.

La Marche Nuptiale fut jouée par Mlle C. Gendron, puis la mariée, qui appartenait à la Congrégation des Enfants de Marie, accompagnée de deux Congréganistes, lut l'acte d'adieu devant l'autel de la Sainte Vierge, pendant que les membres de la Congrégation et du Club Sainte-Catherine chantaient un joli cantique.

Après la cérémonie les mariés, accompagnés des parents, se rendirent à la demeure de M. Gendron, où les attendait un joyeux souper.

Jeudi, le 4 janvier, une adresse et des cadeaux furent présentés à Mlle Gendron par les deux sociétés.

Nous souhaitons aux heureux époux, bonheur et prospérité.

X.

FISHER BRANCH

M. Joseph Giasson et sa dame, de Dollard, Sask., ainsi que Mme P. Leclerc, sont venus passer les fêtes de Noël et du jour de l'An chez leur père, M. J. Giasson.

* * *

M. Raphaël Descoteau, de la Saskatchewan, est en promenade pour quelques jours à Fisher Branch.

* * *

M. A. Joyal, instituteur à l'école de Fisher Branch, a commencé sa classe le 15. Il était allé prendre quelques jours de congé chez lui, à Saint-Norbert.

* * *

M. Florian Tougas est depuis quelque temps l'hôte de son frère, M. Elie Tougas.

* * *

Mlle H. Leeland, institutrice à l'école De Laval est de retour à Fisher Branch. Elle était allée passer ses vacances dans sa famille, à Lorette. Elle prendra la direction de sa classe mercredi le 17.

* * *

M. Nap. Giasson est allé en promenade à Winnipeg pour deux semaines.

* * *

Mme T. Ménard est de retour de Le Pas, où elle était allée visiter des parents.

* * *

Lundi soir, le 15, plusieurs parents et amis de M. Léon Hudon sont allés lui souhaiter une heureuse fête. C'était le 21me anniversaire de sa naissance. Un goûter très bien apprêté par Mme Hudon fut servi aux invités. On s'amusa jusqu'à quatre heures du matin. M. L. Hudon reçut quelques cadeaux. Nous nous proposons d'y retourner l'année prochaine.

Speranza.

SAINT-AMBROISE

Le 8 janvier à Saint-Laurent, Manitoba, Euclide St-Godard épousait Mlle Flora Richard.

Roger Richard servait de témoin à sa soeur et M. Tremblay servait de témoin à Euclide St-Godard.

On s'amusa jusqu'à une heure avancée. On se retira en gardant un souvenir de cette belle soirée.

Un invité.

SAINT-EUSTACHE

Nous avons le plaisir de vous annoncer le prochain mariage de Mlle Délia Rivard avec M. Idovic Moreau.

Nos félicitations à ce dernier d'avoir su choisir une compagne vraiment digne d'un bon mari, car M. Moreau appartient à une des familles les plus honorables de Saint-Eustache. Nous souhaitons aux futurs mariés nos voeux de bonheur et prospérité.

Poilus.

LAURIER

Le 16 janvier, il y a eu, sous la direction de M. Wattron, inspecteur d'écoles, un concours d'épellation anglaise entre les élèves des écoles de Laurier. Mlle Luce Trottier, élève de Mlle G. Leeland, a remporté la victoire. Nos félicitations.

OTTERBURNE

Nous ne voyons pas souvent figurer le nom de notre coquet petit village dans les colonnes de votre journal. Ce n'est pourtant pas faute de nouvelles, car depuis le commencement de cette année, il a été pour ainsi dire assez animé.

* * *

Ainsi nous avons à regretter le départ de l'un de nos jeunes concitoyens, M. Jos. Brisson, et sa famille, qui nous ont quitté pour aller demeurer à Chicago, Ill. Succès.

* * *

Mme Marcelin et sa jeune fille qui étaient venu passer les fêtes chez leurs amis de Saltel sont retournés à Saint-Boniface enchantés de leur promenade. Revenez encore.

* * *

Mme Octave Dumont, jr, a donné naissance à un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Edouard-Alexis. Parrain et marraine, M. et Mme D.-Alexis Carrière. Nos félicitations.

* * *

La famille Dom, qui souffrait depuis quelque temps d'un douloureux mal de gorge, est maintenant bien rétablie.

* * *

Mlles Bertha et Zélie Gamby, qui étaient venues passer une dizaine de jours en congé dans leur famille, sont maintenant retournées à leur travail à Saint-Boniface et Winnipeg. Quand on a travaillé pendant six mois entiers on est sûrement content de se payer de l'agrément. Revenez encore. Votre présence nous est toujours agréable.

* * *

Quel temps froid il faisait, lundi matin. Certaines personnes sont arrivées à la gare pour prendre le train les doigts gelés. Heureusement qu'il y a de la neige pour se les frotter.

SAINT-ALPHONSE

Lundi, 15 janvier, il y eut dans l'église de cette paroisse une messe de mariage. Mlle Florence Malo devint l'épouse de M. Nestor Lemieux, de Somerset. Mlle B. Lemieux, soeur du mari, était fille d'honneur, et elle était accompagnée de M. M. Fortier, de Saint-Léon, comme garçon d'honneur.

Après la cérémonie, les mariés se rendirent chez M. Aug. Hutlet pour prendre le déjeuner, car Mme N. Lemieux était la filleule de Mme Aug. Hutlet, sa soeur.

Ils se rendirent ensuite chez M. Louis Malo, père de la mariée pour prendre le repas que les parents avaient été si heureux de préparer. Rien n'y manquait. Le lendemain, ils partirent pour Somerset, où ils devront s'établir.

Nous formons mille souhaits de bonheur pour ce jeune ménage.

* * *

Le R. P. Jean-Marie Comte est parti mardi pour assister à une séance donnée à l'occasion de la fête du R. P. Marie-Antoine Straub, curé de Saint-Léon.

* * *

Naissance

Le 8 janvier. — Edouarda-Marie-Suzanna, fille de Auguste Maes et de Marie Mens. Parrain, Edouard Soone; marraine, Maria Soone, née Maes.

FANNYSTELLE

Mme Savarie est retournée à Gravelbourg, Sask., après un séjour de quelques semaines passé chez sa mère, Mme Veuve Zéphirin Dureault.

* * *

La Rév. Soeur Assistante Supérieure à la Maison Chapelle, couvent des RR. SS. Oblates du S.-C. et de M. I., à Saint-Boniface, était de passage ici au couvent de Saint-Joseph.

* * *

On s'intéresse à Fannystelle de la demande du Comptoir Agricole par l'entremise de la **Liberté**, à propos de colonisation, et nous avons fait remise aux bureaux du Comptoir Agricole d'un certain nombre de noms. Nous espérons que ce mouvement patriotique de la colonisation aura les plus beaux résultats et que nous verrons sous peu un bon nombre de cultivateurs de la Province de Québec s'acheminer vers les Provinces de l'Ouest, et surtout du Manitoba, pour faire de nos paroisses canadiennes-françaises des châteaux-fort de la foi et de notre belle langue française.

* * *

M. F.-E. Halford doit nous quitter sous peu pour Nokomis, Ill., où il résidera à l'avenir. Mme Halford a déjà devancé son mari et elle est en promenade dans sa famille, en attendant le retour de son mari.

* * *

MM. Ed. McDermott et C. Johnson sont allés passer l'hiver dans les Illinois.

* * *

Mlle Magnan, qui était en visite che Mlle Gracia Lavigne, est retournée à Saint-Boniface, mardi.

* * *

M. Félix Hébert est retourné à Broadvalley, Man., lieu de sa demeure.

* * *

Mlle Gracia Lavigne doit aller passer une quinzaine en promenade chez sa soeur, Mme Pierre Beaupré, de Broadvalley, Man.

* * *

M. Louis Lespérance est entré au service de la Cie Baie d'Hudson, de Winnipeg.

* * *

M. Marcel Mollot a expédié un char d'animaux qu'il avait à l'engrais ici. Il lui en reste à peu près 80 en hivernement sous d'immenses hangars.

Yvonnio.

SAINT-EUSTACHE

Nous apprenons qu'une requête doit bientôt être présentée au maire et aux membres du Conseil de la municipalité Cartier pour les prier d'user de leur influence auprès du gouvernement et de faire doter chaque partie de la municipalité d'un service téléphonique.

Nous avons déjà un bon service de téléphone de jour, mais cela ne suffit plus. Il nous faudrait un bon service de nuit. Il nous faudrait aussi un service ininterrompu de 365 jours par année.

De plus, les parties tout à fait excentriques de la municipalité devraient avoir un aussi bon service que le centre. Puis enfin nous devrions pouvoir communiquer plus facilement avec Saint-François-Xavier, — et cela sans être obligés de payer un surplus de longue distance.

Que tous les contribuables de Saint-Eustache et d'Elie signent cette requête! Puis notre conseil municipal n'aura plus qu'à travailler dans notre intérêt et selon nos désirs clairement exprimés.

Amicus.

INWOOD

Vendredi dernier, le 19 courant, un groupe d'amis belges et français, tous habitants de la place, ont eu la gracieuse et généreuse idée de donner une petite soirée dramatique au profit de deux oeuvres qui sont sacrées en ce moment, pour toutes les personnes de langue française, aimant la France, si noble, et la si courageuse et si éprouvée petite Belgique. Le Belgian Relief Fund et la Société le Secours National français.

La pièce au programme était "Le Poilu", comédie qui eut un si grand succès à Saint-Boniface, et qui fut joué avec un brio non moindre à Inwood par les acteurs amateurs de l'endroit. Tous se sont montrés à la hauteur de leur tâche. Tous furent chaleureusement applaudis, et avec justice.

Les rôles étaient remplis par M. Jean Delfossé, le Poilu; Mme Marinette Compayré, Suzanne; Mme Gordon, Mme Letilloy; Mlle Octeau, Françoise.

La séance fut ouverte par un gentil discours prononcé par M. le Conseiller William Cossette, auquel répondit M. N. Pirotton, le sympathique président de la Société de Secours aux Victimes de la Guerre en Belgique, de Saint-Boniface.

La jeunes Mme E. Cossette, fille de M. Senez, de Saint-Boniface, déclama et chanta en anglais d'une façon magistrale, les deux morceaux suivants: "Pledge with Wine and Cascara".

Des félicitations bien méritées doivent aussi être adressées à Mme M. Compayré et Mlle Bosant, à MM. A. Octeau et Marcel Compayré, qui tour à tour ont tenu l'auditoire sous le charme de leur diction parfaite ou de leur chant mélodieux, et M. N. Pirotton, qui au milieu des applaudissements de l'assemblée a clôturé la soirée par le chant de l'hymne national belge, la "Brabançonne", auquel firent écho la "Marseillaise", par M. Compayré, et le "God Save the King", par Mme E. Cossette.

La salle était offerte gratuitement par M. William Cossette, dont tous les spectateurs ont admiré la grande amabilité et la courtoisie toute française.

OAK LAKE

Le 7 courant, après la messe, eut lieu l'élection des nouveaux syndics. Bien que la paroisse désirât la réélection des anciens, ces messieurs, qui ne sont pas égoïstes, ont voulu que cet honneur fût partagé entre les autres paroissiens. En conséquence, à l'unanimité furent choisis: M. Magloire Masson pour remplacer son beau-frère, M. Amédée Vachon; M. Marcus Kearns succède à M. Ed Emond. Ayant été menacé de perdre notre zélé secrétaire, la Congrégation remplaça celui-ci par M. J.-H.-E. Emond.

* * *

Vendredi soir, le 26 couarnt, aura lieu à la salle Cameron un banquet dont le profit sera pour le Fonds Patriotique. Espérons qu'il y aura assez de convives et de spectateurs pour faire honneur à qui de droit. M. Norris a promis d'être présent.

* * *

L'élément catholique et français a fourni généreusement son contingent pour la défense de l'Empire, et de là du Canada. Voici les noms de nos braves: MM. Valère, Ferdinand Coudère, Victor DeCrotière, Arthur Carpentier, Jos. Lafournaise et Laurent Emond. Les deux premiers sont Belges et sont partis dès le début de la guerre.

Si l'on considère le nombre minime des gens de langue française à Oak Lake, les personnes à l'esprit droit constateront que nous savons faire notre devoir dans un coin de l'ouest de la Province.

* * *

M. le Baron H.-S. de Maussène, adjudant du 1er régiment français, nous a vivement intéressé dans sa belle et substantielle conférence sur ses expériences au front. M. Le Baron nous a transporté par l'éloquence et la véracité des faits, ravivés par des vues animées avec explications claires, sur le champ de bataille. Tout a été dit dans un anglais pur et classique. Nos concitoyens anglais ont été émerveillés, et avec nous, se rappelleront longtemps de son passage ici, le 18 courant. Nous nous laissons dire qu'il reviendra dans 15 jours à son retour de l'Ouest.

Blessé deux fois à la guerre, plein de patriotisme et de reconnaissance, M. de la Maussène se dévoue pendant ses loisirs à faire bénéficier les soldats canadiens revenus blessés, par les recettes que ses belles conférences apportent.

* * *

M. le Curé nous a lu dimanche dernier le rapport financier de l'église pour l'an 1916. Ce rapport sera imprimé cette semaine et distribué aux paroissiens dimanche prochain.

E. A.

SAINTE-GENEVIEVE (Saltel)

Nouvelle paroisse

Cette nouvelle paroisse portera le nom de Sainte-Geneviève. Monseigneur Béliveau vient de déterminer les limites et de fixer, d'une manière irrévocable, le site de l'église, à proximité de l'école Dugas.

Comme il arrive presque toujours en pareille circonstance, ce site comble l'espoir du plus grand nombre; pour quelques-uns cette nouvelle a produit une fâcheuse impression, parce que pour ceux-là un sacrifice s'impose; mais comme ils sont d'excellents catholiques, il n'y a pas de doute qu'en faisant appel à leurs sentiments de foi et à l'amour qu'ils ont pour notre sainte religion, ils seront à la hauteur du sacrifice demandé. La Providence d'ailleurs ne leur fera pas défaut et saura bien les dédommager de quelque autre manière.

Donc, c'est le temps de se mettre tous à l'oeuvre. Honneur et action de grâces à Mgr Béliveau qui, en nous promettant une bonne contribution personnelle, vient déjà de nous gratifier d'un magnifique chemin de croix.

Notre bonne volonté est grande, mais nos moyens sont si petits que nous avons lieu de craindre de ne pas être à la hauteur de la tâche. Aussi bien, nous avons l'ambition de faire de notre oeuvre une oeuvre en quelque sorte, une oeuvre diocésaine. Nous faisons donc appel à tout chacun séparément et à tout le monde collectivement. Et de cette manière nous osons espérer voir s'intéresser à notre oeuvre toutes les belles paroisses: Sacré-Coeur et Sainte-Marie de Winnipeg, Saint-Boniface, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Saint-Pierre-Jolys, où j'ai laissé beaucoup d'amis, Sainte-Anne et Lorette.

Ne résistez pas aux bons mouvements de votre coeur et ne tardez pas à donner quelques bonnes nouvelles, soit à votre humble serviteur, Auguste Legal, soit à notre dévoué Curé, M. Beaudry, desservant de notre paroisse naissante. Nous éprouverons, l'un et l'autre, un délicieux plaisir à vous accuser réception des fruits de votre offre généreuse.

* * *

Une remarque en terminant: les abonnés de Sainte-Geneviève sont priés de voir s'ils sont en règle pour leur abonnement à la **Liberté**. Mme Dumaine se fera un plaisir de recueillir les abonnements.

Aug. Legal,
Correspondant.

IL AVAIT QUATRE FEMMES

Ottawa, 18. — S'il y a un particulier qui ait du coeur dans ce pays-ci, c'est bien le sergent Mann du 240e bataillon; Mann eut toujours un faible pour le beau et gracieux sexe et on dit qu'il ne changea d'épouse supposée légale que quatre fois dans le court espace de cinq ans. Le sergent de l'armée du roi fut arrêté à Pembroke où il séjournait avec sa dernière épouse, une gentille jeune fille de notre belle Capitale.

Mann sentit les premières atteintes de l'amour, il y a cinq ans et il convola en justes noces à Montréal. Epouse No 1 et héros de l'aventure vivaient heureux.

Quelques mois après, Mann devint McMann et une demoiselle aimable et aimante devint épouse No 2. Les deux particulières étaient heureuses: elles recevaient la visite régulière de leur époux et le rusé gars ne leur laissait rien soupçonner.

Or, Mann s'ennuyait. Il y a un an environ, il se rendit à Smith Falls et ses instincts chevaleresques se réveillèrent; une héritière de l'endroit rendit à Mann les soupirs qu'il poussait et épouse No 3 entre dans l'histoire.

Le gars, patriote au possible, s'enrôle alors dans le 240e de Renfrew. Ses occupations l'amènent à Ottawa où sans hésiter il contracte mariage avec la fille qui devait être épouse No 4.

Or tout rêve a un réveil brusque et Mann, McMann et Cie ne fit pas exception à la règle. Les trois premières femmes demandèrent au ministère de la milice la solde de séparation et les autorités commencèrent à cligner de l'oeil. L'alarme fut donnée et le voyage de noces de ce noble coeur fut brusquement stoppé par la police.

LA POLITIQUE EN FRANCE

Le ministre Briand est de nouveau menacé par une crise politique provoquée cette fois par les affaires de Grèce — On l'accuse d'avoir beaucoup trop de patience

Paris, 19. — D'après les bruits qui circulent dans des cercles politiques, la forte opposition parlementaire au ministère Briand, qui s'était déjà produite au moment où l'Allemagne et le président Wilson ont fait leurs suggestions de paix, semble se développer de nouveau.

Les événements de Grèce, jugés peu satisfaisants, semblent être le principal sujet de mécontentement vis-à-vis du président du conseil et de ses collègues. On dit que le roi Constantin veut gagner du temps et que, pendant que le général von Falkenhayn rassemble une nouvelle armée pour marcher contre la Macédoine, les Grecs vont attaquer les alliés par derrière.

Gustave Hervé dit dans la "Victoire" que, dans les couloirs de la Chambre, on accuse le ministère Briand et les président du conseil en particulier d'être beaucoup trop patients vis-à-vis du roi de Grèce. On croit que Constantin se moque des alliés et veut gagner du temps, pendant que le général von Falkenhayn, dont le nom n'a pas été prononcé depuis longtemps, dans la campagne de Roumanie, va conduire une armée sur Salonique.

M. Hervé se demande, cependant, si ces bruits sont exacts. Il ne pense pas que Constantin soit assez rusé pour duper Briand et il croit qu'il est probable que le président du conseil joue avec ce roi pro-allemand comme un chat joue avec une souris.

Hervé conclut en disant que, à moins que des événements sérieux ne nécessitent le renversement du ministère, un changement dans les circonstances présentes aurait un effet désastreux sur le moral de l'armée et du peuple.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Société qui existait autrefois entre nous, les soussignés, Jean-Joseph Daoust, et Emile Dugal, sous le nom de Daoust et Dugal, dans la cité de Saint-Boniface, en la province de Manitoba, fut dissoute de consentement mutuel le 20 janvier 1917.

Toutes dettes dues à la dite société devront être payées à Jean-Joseph Daoust, 265 avenue Provencher, Cité de Saint-Boniface, Province de Manitoba, et toutes réclamations contre la dite société devront être présentées au dit Jean-Joseph Daoust, qui en fera le paiement.

DATÉ à Saint-Boniface, au Manitoba, ce 20 janvier 1917.

JEAN-J. DAOUST,
EMILE DUGAL.

Témoin: J.-A. Beaupré.

The Kenora and English River Railway Company

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à la présente session, d'un Lot incorporant une compagnie de chemin de fer sous le nom de "The Kenora and English River Railway Company" avec pouvoirs de construire et de faire fonctionner une ligne de chemin de fer commençant à un certain point de la ligne du Transcontinental dans le district de Kenora dans la province d'Ontario, à l'ouest de Superior Junction, traversant dans une direction nord et ouest la rivière English à l'ouest du lac Seul, puis, dans une direction nord et ouest le district Patricia, puis, dans une direction ouest et sud, la province du Manitoba jusqu'à la ville de Winnipeg dans la dite province, avec pouvoir d'acquérir et de développer, non pas par expropriation, de l'énergie électrique ou autre; de construire et de faire fonctionner des lignes téléphoniques ou télégraphiques et de faire payer pour l'emploi de ces lignes; de construire des navires et de les maintenir en service; de construire des quais et de s'en servir, des hôtels, etc., concurremment avec le programme de la compagnie; de conclure des arrangements avec d'autres compagnies; et tels autres pouvoirs généralement accordés aux compagnies de chemin de fer.

DENTON, GOVER et FIELD,
Avocats, etc.
Toronto, Ont.
Procureurs des requérants.

Daté ce 19me jour de janvier A. D. 1917.



Chronique Sportive

Victoire de l'Union Canadienne

Lundi soir, plus de deux cents admirateurs de l'équipe de hockey de l'Union Canadienne s'étaient donné rendez-vous, à la gare Union, pour se rendre à Transcona, encourager par leur présence et leur enthousiasme notre équipe canadienne-française.

La partie commença avec quelques minutes de retard seulement. A 8.45 heures, l'arbitre lança la rondelle au jeu et les spectateurs eurent dès cette minute toute une série d'émotions, alternative d'espoir ou d'anxiété.

Ce fut une belle lutte, une de ces parties où chaque équipe adverse veut à tout prix gagner. La détermination de vaincre se lisait sur le visage de chacun de nos équipiers. On eut dit qu'ils avaient à coeur, comme remerciement à leurs nombreux amis qui les avaient accompagnés, de mettre une autre victoire à leur crédit et prouver une fois de plus, par la supériorité de leur jeu, qu'ils étaient de redoutables adversaires à battre, même sur un patinoir étranger.

La joute fut exempte de toute rudesse. Quelques punitions seulement pour fautes légères ont été infligées.

Le résultat final fut de 6 à 4.

Le jeu a été de toute beauté, et les spectateurs ont pu remarquer une très sensible amélioration dans le jeu de nos équipiers locaux. L'équipe a joué avec un ensemble parfait et les joueurs ont écarté ce petit point d'égoïsme à vouloir compter seul: le résultat a été que des 6 points enregistrés par l'Union, cinq points ont été la suite de passes et l'autre la conclusion d'une course sensationnelle par Jules Couture et qui a été le plus beau point de la joute.

Tous ont travaillé dur et ferme: les avants ont fait des prodiges de valeur, de jugement, de vitesse, et leur merveilleux maniement du bâton ont fait perdre à leurs adversaires et surent rendre vains de superbes efforts qui sans doute seraient souvent devenus dangereux.

Sur la défense est venu se briser tous les efforts de l'équipe adverse. Après de belles courses, les équipiers de Transcona se voyaient soulevé la rondelle et les arrêts superbes, presque miraculeux de Lévêque dans les buts sont un des facteurs reconnus de cette belle victoire.

La partie a été une succession de belles courses, de belles passes et de beaux lancers: et les nombreux spectateurs ont été électrifiés par la vitesse du jeu et ont eu souvent l'occasion de témoigner leurs impressions par de vigoureux cris d'admiration et de joie. Les Canadiens étaient là!!

Ne mentionner aucun nom, c'est accorder à tous un éloge auquel ils ont tous droit, et les équipiers de l'Union Canadienne peuvent être fiers de leur succès. Ils avaient à lutter contre une équipe redoutable, de solides gaillards et de vifs patineurs; seul le manque de jugement devant les buts leur a failli et leur a coûté la partie.. Vaincre une telle équipe chez eux est une prouesse, et nos équipiers ne doivent rien à la chance. Ajoutons que le club de Transcona n'a été défait qu'une seule fois sur leur patinoir durant ces dernières années. Cela augmente le mérite.

Quelques minutes avant la fin de la deuxième période, alors que Menu était à purger une pénalité pour faute légère, les Transcona firent un effort désespéré pour égaliser les points; deux points ont été enregistrés durant ces quelques instants, et les joueurs perdants ne s'avouèrent vaincus que lorsque le timbre eut sonné la fin de la joute. Eux aussi ont fait leur devoir, et ils sont sortis de l'arène défaits, mais non humiliés. Ce fut une bataille royale.

L'arbitre a doné entière satisfaction aux deux clubs.

Le retour s'est effectué au milieu d'une grande joie, les joueurs étant très applaudis et fêtés. Ce fut réellement le retour de l'excursion du "Train de Plaisir".

La composition des équipes était la suivante:

Union Can.		Transcona
V. Lévêque	Buts	Pearson
M. Menu	Défenses	Buckingham
J. Couture	"	Johannessen
A. Dostert	Rovers	Donovan
A. Couture	Centres	Vineberg
A. Caron	Ailes d.	Cornwall
J. Bégin	Ailes gauches	Davis

Arbitre: Billy McGimsie.

Substituts. — Union Can.: Goulet pour Bégin. Transcona: Brandeau.

Sommaire des Points

1re Période

1. Transcona: Davis, 4.00.
2. Union Can.: Dostert, passe de F. Couture, 2.10.
3. Union Can.: F. Couture, passe de Bégin, 4.30.
4. Union Can.: Dostert, passe de J. Couture, 3.25.
5. Transcona: Vineberg, 12.40.

2me Période

6. Union Can.: J. Couture, 2.20.
7. Union Can.: Caron, passe de F. Couture, 5.00.
8. Union Can.: Doster, passe de F. Couture, 8.00.
9. Transcona: Vineberg, 6.15.
10. Transcona: Vineberg, 2.30.

Classement des Clubs

	P	G	P
Union Canadienne	3	3	0
Transcona	3	1	2
Beavers	2	0	2

Monsieur le Curé Jubinville, M l'abbé Gagnon, le Rév. Frère Joseph, de l'école Provencher, ont voulu apporter aux joueurs leur encouragement en venant eux-mêmes se joindre aux admirateurs de nos athlètes.

* * *

Le Dr Laurendeau, président de l'Union, M. Georges Noël, président de la Winnipeg and District Hockey League, M. Henri Deschambault, secrétaire-trésorier de la ligue, et le gérant de l'équipe, M. W. Raymond, faisaient partie de l'excursion, ainsi que plusieurs membres du club de raquettes "Le Voyageur", en costume.

* * *

N'oublions pas une mention spéciale aux dames qui ont bien voulu se joindre aux fervents et braver la rigueur de la température, et apporter le concours de leurs voix fraiches.

* * *

La partie de hockey qui devait être jouée à l'Auditorium le 16 janvier, entre les équipes Union Canadienen et Beauvers, et qui a été remise à plus tard, sera jouée le 12 février, à l'Aréna.

* * *

La date de la joute qui doit être jouée le 31 janvier, est avancée au 27 janvier, à l'Aréna, Union Canadienne et Beavers.

* * *

Toutes les parties restant à jouer seront disputées à l'Aréna avenue Bannatyne, Winnipeg, près de l'hôpital Général.

M. D.

Coups de patin

A vaincre sans... efforts, on triomphe sans gloire. Là n'était pas le cas...

* * *

La grande superficie de la glace ne déplaisait pas à nos équipiers.

* * *

"Patch" nous fit frémir, et la glace aussi, et les équipiers de Transcona pareillement.

Il semblait dire: "Otez-vous, j'arrive."

* * *

Lévêque exhiba une leçon d'acrobatie. Il les arrêta de toutes les manières: debout, assis, couché. Halte! on ne passe pas! 3½ seulement passèrent outre, sur plusieurs douzaines; les autres moururent à ses pieds.

* * *

Durant la partie, un des poteaux des buts — le gauche, — a été fortement endommagé: cela explique... la ½ plus haut mentionnée.

* * *

Et Menu... ce fut le lion. Il bondit, descend, remonte, fonce à nouveau... Malheur, l'arbitre l'a vu... 2 minutes de repos... forcé

* * *

Et la quadruple entente: F. Couture, Doster, Caron, Bégin... l'Union fait la force!

* * *

Les avants avançaient, mais les buts reculaient.. Souvent les gardiens de buts les retenaient...

* * *

Ti-Fred était toujours là... Caron était partout... Dostert ennuyait beaucoup l'attaque et les assaillants... Bégin, en évidence acceptait chaque chance. Goulet aussi volait la rondelle... il a presque compté un point.

* * *

Plusieurs sont revenus enrhumés... d'autres... émus!!

* * *

Le vaste patinoir était bilingue... Dans sa joie il était plutôt unilingue, et français...

AU PARLEMENT PROVINCIAL

La Législature est ouverte depuis une huitaine. Peu de besogne, mais beaucoup d'éloquence patriotique.

M. Clements, représentant de Brandon, a donné l'exemple, lundi soir de la semaine dernière, en tançant vertement les députés Rigg et Dixon, adversaires du Service National et de la conscription. M. Sims, représentant de Swan River, a suivi. Quelques "bills" sont soumis à la chambre, puis, présentation faite à la Législature de M. Morrison, acclamé député de Rupert's Land. Le premier ministre propose l'ajournement du débat.

Mardi, 17 janvier

Un seul discours: celui du premier ministre. Compliments usuels au proposeur et au secondeur de l'adresse puis revue de la politique du gouvernement. Le premier ministre se déclare très satisfait des résultats de la prohibition. Il termine son discours souvent haché d'applaudissements par ses partisans, en dénonçant les adversaires du Service National et en assurant Sir Borden de l'entier appui de notre gouvernement dans la poursuite de la guerre.

M. Préfontaine, chef de l'opposition, est de retour d'une absence de quelques jours dans l'Est. La chambre a terminé la formation de ses comités.

Mercredi, 18 janvier

Plus de vie et d'intérêt aujourd'hui. Le député de Winnipeg-Centre répond à ses critiques. A ses yeux, toute la guerre actuelle se résume à une lutte entre le militarisme prussien et le militarisme russe. C'est la course aux armements qui a déclanché le conflit actuel. M. Dixon ne dédaigne pas le soldat; un de ses frères est tombé au champ d'honneur. Mais il hait le militarisme, quelle que soit son étiquette.

L'orateur propose l'ajournement du débat. Il terminera son discours demain.

Jeudi, 19 janvier

M. Dixon continue à expliquer et défendre sa conduite. Il est suivi du ministre de l'Instruction Publique qui, en un assez bref discours, parle des progrès éducationnels de la province et louange hautement l'oeuvre de son département.

M. John Williams, député d'Arthur, comme ses collègues de droite, donne libre cours à son indignation patriotique et dénonce la conduite des députés Rigg et Dixon.

Encore de l'éloquence patriotique. Chacun y va de son couplet. M. Lobb, député de Rockwood, veut ou l'emprisonnement ou l'internement de M. Dixon. MM. August (Dufferin), et McConnell (Hamiota), n'ont pas plus d'amour que M. Lobb pour le député de Winnipeg-Centre.

Aujourd'hui, c'est M. Préfontaine, chef de l'opposition, qui propose l'ajournement.

Vendredi, 20 janvier

M. Dixon est de nouveau "le pelé, le galeux"... de la Chambre. Ce jourd'hui, le chef de l'opposition lui tombe dessus et sans ménagement. M. Dixon aide par son attitude à l'Allemagne, et c'est à la Chambre de dire si en s'opposant au Service National M. Dixon n'a pas violé son serment d'office. Le chef de l'opposition félicite le gouvernement de son projet de réforme du Service Civil et il formule le souhait que l'élément français ne soit pas ignoré dans ce service. Jusqu'ici, seul le procureur général a rendu justice aux Canadiens-français, donnant un successeur canadien-français à tout Canadien-français démis de ses fonctions.

Puis, M. Préfontaine passe à la question des mauvaises herbes, qu'il discute assez longuement, suggérant plusieurs modifications à faire à la loi actuelle.

M. Préfontaine est suivi du capitaine Wilton, député d'Assiniboia. M. Wilton brûle du désir de donner ses os pour la plus grande gloire de l'Empire. Avec force geste et trémolos, il a servi à ses collègues un long discours dont l'Encyclopédie Britannique semble avoir fourni la majeure partie. Naturellement ce pauvre Dixon a écopé.

Détail à noter. Le capitaine Wilton s'enrôla l'an dernier, durant la session de la Législature. Il a gagné ses galons dans les tranchées manitobaines. On ne sait pas encore quand il partira pour le front.

Débat ajourné sur proposition de M. Baskerville, député d'Emerson.

Lundi, 22 janvier

M. Baskerville, député d'Emerson, qui proposa l'ajournement du débat vendredi soir, termine son éloge du gouvernement et sa dénonciation de la conduite des députés Rigg et Dixon.

Devant des galeries combles de ses partisans qui l'applaudiront souvent, M. Rigg défend les unions ouvrières et attaque vigoureusement le navalisme anglais, le militarisme allemand, le trust des armements. Si les unions ouvrières se sont définitivement prononcé contre le Service National, c'est que le gouvernement fédéral a manqué à la promesse donnée que le Service National n'était pas un acheminement vers la conscription. Le député de Winnipeg-Nord n'a pas à rougir de sa conduite. Il n'a pas trompé ses électeurs, car, au conseil municipal de Winnipeg, il a voté contre une résolution qui prônait un appui en hommes et en argent à l'Angleterre. Selon M. Rigg, ce n'est pas pour défendre la Belgique que l'Angleterre lutte actuellement. Nous assistons au duel du navalisme anglais et du militarisme allemand. L'un ne vaut pas mieux que l'autre.

LE FAMEUX CORSAIRE

On croit que le fameux corsaire qui vient d'accomplir de nouveaux exploits dans le sud de l'Atlantique n'est autre que le "Moewe". — Il portait le drapeau danois

Rio de Janeiro, 19.—Le steamer anglais "Yarrowdale" avec les équipages de huit vaisseaux coulés par le corsaire allemand dans l'Atlantique, est arrivé le 16 de janvier à Sao Vicenti, d'après des renseignements reçus ici.

On a rapporté que le "Yarrowdale" avait à son bord 400 hommes d'équipages des vaisseaux coulés.

* * *

Londres, 19. — Le corsaire noir du sud de l'Atlantique maintenant recherché par des escadrons alliés n'est autre que le fameux "Moewe", le destroyer de commerce qui capturait l' "Appam" et coulait plusieurs vaisseaux, il y a un an. Des dépêches de Rio de Janeiro, disent que l'identification est presque certaine.

Le consul américain à Pernambuco, où 237 marins furent pris par le vaisseau prison "Hudson Maru", a câblé à l'ambassade américaine de Rio de Janeiro qu'il se trouvait 13 américains parmi les débarqués. Le consul dit que le corsaire n'a coulé aucun vaisseau américain.

Les survivants racontent des histoires sensationnelles sur la manière dont s'est pris le corsaire pour cacher sa nationalité. Il est sorti du canal de Kiel avec le drapeau danois. Portant des canons et des tubes à torpilles, le vaisseau présentant une figure formidable lorsqu'il n'était pas masqué, mais pour passer le blocus une cargaison de foin recouvrit ses canons. Grâce à ce déguisement, le corsaire passa le blocus anglais et prit la haute mer. Aussitôt tous les déguisements furent enlevés et le vaisseau marchand danois devint un terrible croiseur auxiliaire. Le croiseur japonais "Hudson Maru" est entré à Pernabuco avec un équipage japonais et on croit qu'il est devenu un vaisseau allemand. Il restera à Pernambuco comme prise de guerre et sera sous la juridiction de l'ambassadeur allemand.

Des dépêches de Buenos Ayres disent que quatre croiseurs anglais sont partis à la poursuite du corsaire. Un autre escadron serait parti du nord de l'Atlantique, formant un cercle qui se renferme continuellement.

Plusieurs survivants se plaignent d'avoir été maltraités par les Allemands.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., lundi, le 12 février 1917, des soumissions séparées pour la fourniture de "balais, pinceaux et brosses," "chaines," "charbon," "quincaillerie," "boyaux (hose)," "huiles et graisses," "articles d'étoupage (packing)," "peinture et huile à peinture," "cordes de manille," "cables métalliques," "tuyaux à vapeur, valves et garnitures de tuyaux à vapeur" requis pour les dragues du ministère, dans le Manitoba, durant l'exercice financier 1917-18.

Chaque soumission devra être envoyée dans une enveloppe séparée, cachetée, adressée au soussigné, et portant en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quincaillerie, Manitoba," "Soumission pour chaines, Manitoba," etc., etc., suivant les articles demandés.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, signées de la main des concurrents On peut se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, et au bureau de l'ingénieur suppléant, 702 Notre-Dame Investment Building, Winnipeg, Man

Un chèque pour le montant mentionné dans la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 janvier 1917.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente: cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir la préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300 Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée

CONFERENCES A L'UNION CANADIENNE

Dimanche prochain, le 28 janvier, à 8 heures p.m., l'honorable Juge L.-A. Prud'homme, donnera une conférence dans la salle de l'école Provencher, sous les auspices de l'Union Canadienne.

L'honorable Juge parlera des "Droits du Français".

Ce sera instructif et intéressant.

Venez en foule. Entrée gratuite. Les dames sont spécialement invitées. Plateau à la porte.

SAINT-BONIFACE

M. et Mme Alex. Pinvidic ont la visite de leur belle-soeur, Mme Alphonse Lachance, de Togo Sask., qui est venu en promenade et doit se rendre aussi à Saint Eustache visiter ses parents et amis.

* * *

Le 14 janvier. — Marie-Anne-Eugénie, fille de Edouard Lévêque et de Alice Dupuis.

Le 14 janvier. — Paul ,fils de Arsène Candaele et de Léonie Devos.

Le 14 janvjer. — Marie-Irène-Céeile, fille de Adélard Lavoie et de Anna Lamontagne.

Le 14 janvier. — Marie-Yvonne-Luciana-Blanche, fille de Willie St-Onge et de Clara Despatis.

* * *



L'UNION CANADIENNE

Rectification

Dans notre dernière chronique une erreur s'est glissée en donnant le nom du donateur de $5.00 pour l'achat d'exemplaires du petit catéchisme électoral. L'auteur de ce don est M. l'abbé Deslandes, directeur du Petit Séminaire, et non comme nous l'avons mis, M. VanEslander. On voudra bien croire qu'on n'en sait pas moins gré au généreux donateur.

* * *

Condoléances

Le Bureau de Direction de l'Union Canadienne, à sa dernière réunion, offrait à la famille de M. Pau Gagnon, dont trois de ses membres font partie de l'Union, l'expression de leurs sincères condoléances dans le malheur qui les frappe.

* * *

Conférence

L'honorable juge Prud'homme donnera la prochaine conférence de l'Union à l'école Provencher, dimanche prochain le 28 janvier, à 8 p.m. Il traitera des "droits du français".

Notre population a déjà eu l'avantage d'entendre ce distingué conférencier. Cela suffit pour nous assurer d'un auditoire nombreux. Les dames sont particulièrement invitées. Il y aura plateau à la porte.

* * *

Le Patinoir

Les membres de l'Union, surtout ceux qui aiment le patin, semblent oublier parfois que le patinoir ne nous est d'aucune utilité si on ne prend le soin d'enlever la neige qui nous arrive assez fréquemment cet hiver. Il faut donc déblayer—apparemment tout le monde déblaie—il n'y a que nous qui ne déblayons pas! Allons, un petit coup de coeur — l'exercice est excellent — il est même hygiénique, comme le dirait notre digne président, le Docteur Laurendeau.

Le gérant M. Carbonneau fournira aux volontaires les armes nécessaires pour faire face à l'ennemi: la neige.

POUR LES BELGES

Suivant sa louable habitude, le Belgian Relief Fund de Saint-Boniface", société de secours pour les victimes de la guerre en Belgique", organise pour le 29 courant à 8 heures du soir une grande soirée dramatique et musicale. Les attractions seront nombreuses. Chants et déclamations en flamand et en anglais et comme clou de la soirée une jolie comédie d'actualité "Un baiser sur le front" du même auteur que le "Poilu", qui eut jadis un si retentissant succès.

Nous sommes persuadés qu'on se fera un devoir de venir applaudir des artistes déjà bien connus et bien aimés du public: Mlle Jeanne Poirier, Mme Rodts et Mme Doigny, que leurs partenaires tâcheront de seconder de leur mieux. Au baisser du rideau tous seront contents d'avoir passé une bonne soirée tout en ayant fait une oeuvre méritoire entre toutes. Allons, que la salle du club soit trop petite et que les pièces de vingt-cinq sous versées pour le prix d'entrée soient nombreuses. C'est pour le soulagement de nos pauvres Belges, souffrant de la famine et de toutes les misères dans leur propre pays envahi. C'est un peu de notre superflu que nous vous demandons. Nous vous offrons du plaisir et vous nous payez par du pain.

Le Comité du Belgian Relief Fund de Saint-Boniface.

Le même Comité s'occupe également de l'organisation d'une tombola monstre dont nous parlerons plus en détail la semaine prochaine. Les personnes généreuses qui voudraient y contribuer par l'envoi de quelques dons pourront les faire parvenir dès maintenant au secrétaire, J. Grymonpré, 283 avenue Provencher, Saint-Boniface.

Merci d'avance pour nos intéressants protégés.

AU CLUB "LE CANADA"

Vendredi dernier avait lieu la partie de cartes hebdomadaire habituelle de ce club: toutes les tables étaient occupées. Les gagnants des prix ont été comme suit: Dames, 1er prix, une bonbonnière, en argent offerte par J.-A. Lazure, secrétaire du club, Mlle P. Johnson; prix de consolation, Mlle Maure. Messieurs: 1er prix, une boîte de cigares de prix, offerte par M. Wm. McKenzie, de la Rock City Tobacco Co., M. N. Poulin; consolation, M. Senécal. M. Emile Elias, ancien président du club Belge, gagna le prix de tombola, consistant en une plume-fontaine automatique, offerte par M. St-Jacques, voyageur de commerce de la maison Richardson et Bishop. La prochaine partie aura lieu comme d'habitude vendredi soir le 26 à 8 heures 30 très précises. Angle Main et Graham, en face du Bureau Industriel.

* * *

Dimanche dernier, malgré le froid intense qui sévissait, un auditoire assez nombreux et très distingué assistait à la cinquième conférence du président du club, M. A.-H. de Trémaudan, sur l'histoire canadienne-française de l'Ouest. Après avoir fait une rapide revue de ce qui avait été dit dans la préface et les trois chapitres précédents, le conférencier montra Radisson et Groseillers découvrant la Baie d'Hudson par terre en 1662. Il s'étendit un peu longuement sur l'importance de la route de la Baie d'Hudson, indiquant comment depuis Radisson, elle a toujours été reconnue par les esprits non inféodés aux grands intérêts financiers de l'Est, comme la route commerciale la plus naturelle pour l'Ouest Canadien et Américain.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

ALLIANCE FRANCAISE

M. Cauchon, ingénieur-architecte, donnera jeudi soir, le 25 janvier, une conférence sous les auspices de l'Alliance Française. Sujet: "Un tour de France illustré". M. Cauchon qui a séjourné longtemps en France, avant et pendant la guerre, nous parlera des cathédrales et des grands monuments de l'architecture française. Cette conférence sera accompagnée de projections lumineuses. Pour cette raison, elle aura lieu dans l'ancienne Université, rue Broadway, là où avaient lieu les réunions de l'an dernier.

LE GOUT DANS LES ARTS EN FRANCE

La première conférence de l'Alliance Française (saison de 1917) a eu lieu jeudi dernier à l'Université. M. Jules Collon parlait "Du goût dans les arts en France au XVII, XVIII et XIX siècles". Il a traité son sujet avec une remarquable ampleur et a su intéresser son auditoire une bonne heure durant. Un joli programme de chant et de musique fut rendu avec talent par Mme M.-L. Bessette et Mlle Alma Lemieux. Toutes deux eurent l'honeur d'un rappel. Mme Farley accompagna au piano Mme Bessette.

Avant de se séparer, les auditeurs approuvèrent unanimement une résolution de sympathie à la cause des Alliés. Brièvement, le professeur Osborne, président de l'Alliance Française, remercia l'auditoire de son approbation de cette résolution.

LE COLONEL MIGNEAULT A A WINNIPEG

Hier soir, au Saint-Régis, un groupe de Canadiens-français de Winnipeg et Saint-Boniface, donnait un petit banquet intime au colonel Migneault de passage en notre ville. Le colonel Migneault donna d'intéressants détails sur son séjour en France. Il expliqua à ses auditeurs que le gouvernement canadien l'a rappelé pour s'occuper au Canada du recrutement d'une brigade française. Le colonel Migneault a déjà visité les principaux centres français de l'Ouest. Il est très satisfait de l'accueil reçu partout.

LES FEMMES REVIENDRAIENT

Toronto, 19. — L'Evening Telegram a publié hier, une dépêche de son correspondant spécial de Londres qui dit que les autorités canadiennes en Angleterre étudient sérieusement la question de renvoyer au Canada les femmes de soldats qui rendent plus difficile le problème des vivres. Lord Shaughnessy, qui est grandement en faveur du projet, a eu plusieurs conférences avec de hauts personnages de Londres.

On calcule qu'environ 60,000 femmes et parents des soldats canadiens sont en Angleterre. On déclare aussi que les épouses d'officiers qui demeurent aux camps de bases, se procurent des rations de viande en bas du prix du marché. Les autorités canadiennes ont toujours désapprouvé le départ des femmes pour l'Angleterre.

A VENDRE

Un traîneau, état presque neuf. Prix régulier, $85. En vente à $25. S'adresser à M. Lanthier, fourreur, 207 rue Horace, Norwood.